



# PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2030

Un établissement en phase avec les enjeux de l'enseignement artistique d'aujourd'hui,  
Une résidence artistique permanente, tiers-lieu de vie vecteur de lien social et épicerie d'un  
rayonnement local et régional,  
Un équipement culturel structurant pour son territoire.



# TABLE DES MATIERES

<b>I. CONTEXTE TERRITORIAL, HISTORIQUE ET PARTENARIAL</b>	<b>Page 4 à 17</b>
A. Le Grand Narbonne : approche géographique, socio-économique et culturelle	Pages 5 à 9
B. Le Patio des arts, établissement d'enseignement artistique	Pages 10 à 14
C. Les publics : analyse macro et micro	Pages 14 à 17
<b>II. LE PATIO DES ARTS AUJOURD'HUI : LES AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT</b>	<b>Pages 18 à 25</b>
A. Axe 1 : l'éducation artistique et culturelle comme socle du projet	Pages 19 à 20
B. Axe 2 : Innovation pédagogique et création artistique	Pages 21 à 22
C. Axe 3 : Un (tiers) lieu de vie, vecteur de lien social, épiceutre d'un rayonnement culturel local et régional	Pages 23 à 24
<b>III. MOYENS ET RESSOURCES DU PATIO DES ARTS</b>	<b>Pages 26 à 35</b>
A. Approche du budget de fonctionnement	Pages 27 à 29
B. Des investissements inscrits dans un plan pluriannuel	Pages 29 à 30
C. Les ressources humaines	Pages 31 à 35
<b>IV. UN RESEAU, DES RHIZOMES</b>	<b>Pages 36 à 41</b>
A. Des partenariats	Pages 37 à 39
B. Inscrire son action dans des réseaux	Pages 40 à 41
<b>V. DIAGNOSTICS ET PERSPECTIVES</b>	<b>Pages 42 à 55</b>
A. Analyser l'existant au regard du contexte	Pages 43 à 50
B. Mise en œuvre et évaluation	Pages 51 à 55
<b>VI. CONSLUSION PROSPECTIVE</b>	<b>Page 56</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>Page 58</b>





# I. CONTEXTE TERRITORIAL HISTORIQUE, PARTENARIAL

A. Le Grand Narbonne : approche géographique, socio-économique et culturelle

B. Le Patio des Arts, un établissement d'enseignement artistique

C. Les publics : analyse macro et micro



# I. CONTEXTE TERRITORIAL, HISTORIQUE ET PARTENARIAL

## A. Le Grand Narbonne : approche géographique, socio-économique et culturelle



## 1. Contexte

### *a) Une situation géographique privilégiée et stratégique*

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération est situé sur la frange est du département de l'Aude au carrefour de grands axes de communication routiers (A9 / A61) et ferroviaires. Vers le sud, Toulouse vers l'ouest, Montpellier vers l'est, et au centre du triangle Toulouse-Montpellier-Perpignan.



### *b) Un patrimoine culturel et naturel exceptionnel*

Le territoire est une destination touristique très dynamique et reconnue pour :

- => Son climat méditerranéen (en moyenne 300 jours d'ensoleillement par an), cependant soumis à des vents violents, et la beauté de ses paysages
- => Ses sites naturels (massif de la Clape et des Corbières, plaines et basses collines du Minervois, étangs lagunaires, Parc naturel régional de La Narbonnaise...)
- => Son patrimoine antique et médiéval exceptionnel.

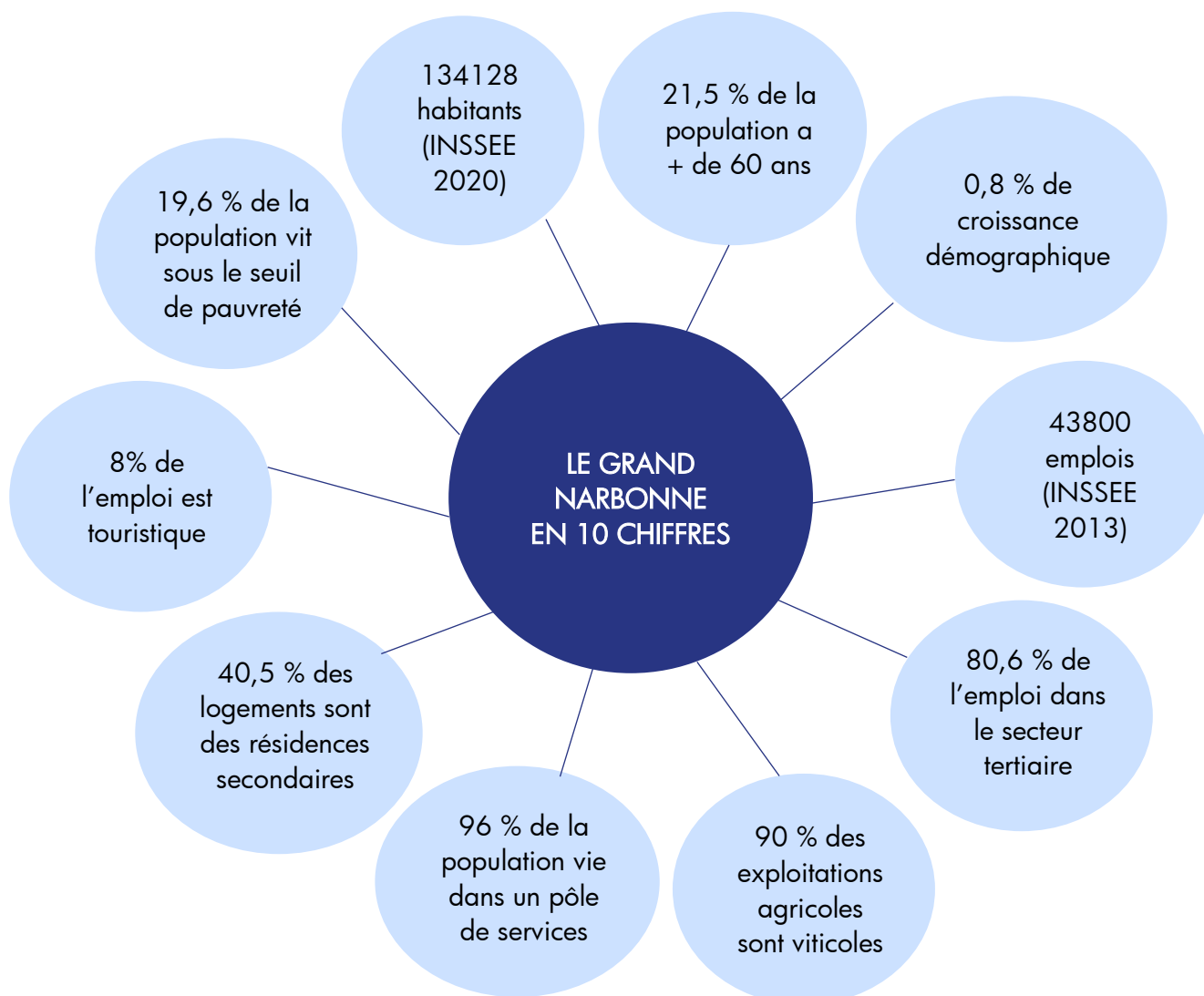
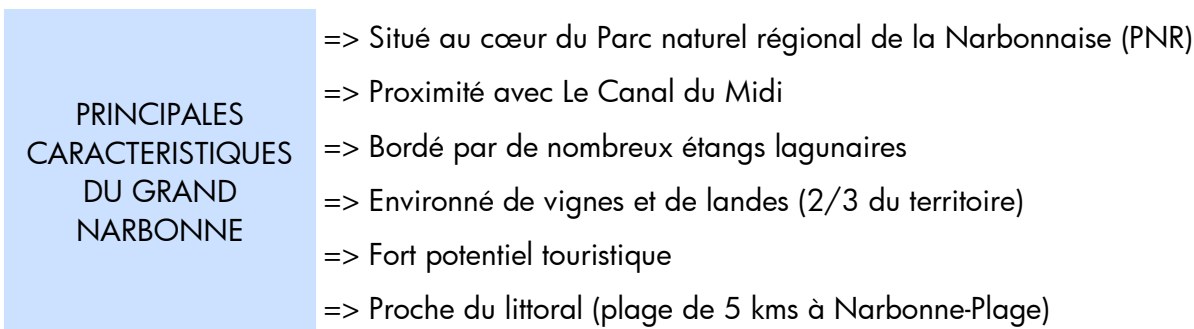


## 2. Un territoire dynamique et attractif

La commune de Narbonne, classée au patrimoine mondial de l'humanité de L'UNESCO depuis 1996, est traversée par Le canal de la Robine.

=> Grand Site Occitanie, la ville centre est labellisée Ville d'art et d'histoire.

=> 57 sites ou édifices sont classés à l'inventaire des monuments historiques





### 3. Géographie et histoire

Narbonne est la première ville de l'Aude, la cinquième commune du Languedoc-Roussillon et la septième d'Occitanie. Avec 57 320 habitants (INSEE 2020), elle est le siège de la sous-préfecture de l'Aude et la ville-centre de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Narbo Martius (de son nom latin) est la première colonie romaine fondée en Gaule, en 118 avant J.-C. et l'une des plus riches hors d'Italie. Comptoir commercial majeur, la capitale des Élisyques devient le second port de Méditerranée après Rome.

Choisie pour sa situation géographique permettant d'édifier un système portuaire, Narbo Martius est située sur la première route romaine en Gaule, la Via Domitia, reliant l'Espagne à l'Italie et dont un vestige est toujours visible devant l'actuel Hôtel de ville.

Capitale du royaume Wisigoth au VI<sup>e</sup>, Narbonne fut aussi, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, un important centre religieux, spirituel et commercial. Certains édifices témoignent encore de nos jours de la richesse de son passé :

- La cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur
- Le Palais des Archevêques (XIII-XIV<sup>e</sup> siècle)
- La basilique Saint Paul (VIII<sup>e</sup> siècle)
- Un pont bâti romain
- L'Abbaye de Fontfroide (XI<sup>e</sup> siècle)

### 4. Economie

La ville de Narbonne s'étend sur 173 km<sup>2</sup> dont 40% sont occupés par des terres agricoles ou des garrigues. La commune est divisée en 7 quartiers qui disposent d'un adjoint au Maire délégué (Le Bourg, Montplaisir / Roches Grises, Saint-Jean-Saint-Pierre, La Cité, l'Égassairail, Razimbaud / Horte-Neuve, Narbonne-Plage).

L'économie narbonnaise est fortement marquée par la viticulture. Le territoire compte plusieurs entreprises d'importance dans les secteurs des travaux publics et de la construction (Lafarge à Port-La Nouvelle), de l'énergie (Areva ou EDF dans la zone de Malvesi). Les ateliers de maintenance de la SNCF ou les Autoroutes du Sud de France y sont également implantés.

#### CRITERES D'ATTRACTIVITE DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

1. Le développement régulier du parc des logements,
2. Un bon niveau d'équipement
3. Un accès facilité aux commerces et aux services de proximité.
4. L'intérêt de nouvelles populations jeunes et actives demeure constant, en parallèle de l'installation de nombreux retraités (Les 60 ans et + représentent 32% contre 26 % au niveau national).

## 5. Culture et enseignement

Le Grand Narbonne exerce des compétences obligatoires, optionnelles, dont : « la gestion des équipements culturels et sportifs » et facultatives dont : « les actions culturelles » et « le développement culturel ».

Le Grand Narbonne fait de sa politique culturelle un moteur de l'épanouissement des citoyens, du rayonnement et de l'attractivité de l'Agglomération.

LES ETABLISSEMENTS CULTURELS SITUÉS A NARBONNE ET SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION	<p><b>Gérés en régie directe par le Grand Narbonne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Médiathèque du Grand Narbonne</li> <li>- Le Patio des arts du Grand Narbonne</li> </ul>
	<p><b>Gérés en régie directe par la ville de Narbonne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Hangar Musical</li> <li>- La Maison Charles Trenet</li> <li>- Le Palais – Musée des Archevêque de Narbonne</li> <li>- L'Espace Culturel Dominique Baudis (Narbonne-Plage)</li> </ul>
	<p><b>Gérés en structure associative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Maison des Jeunes et de la Culture,</li> <li>- T+C, Scène Nationale du Grand Narbonne (en transition de structuration vers un EPCC)</li> </ul>
	<p><b>Gérés par un Etablissement Public de Coopération Culturelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée Narbo Via (regroupant au sein la Région Occitanie, l'Etat, le Département, l'Agglomération et la ville au sein de l'EPCC)</li> </ul>
	<p><b>Les établissements de lecture publique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiathèque Départementale de l'Aude</li> <li>- Réseau de lecture publique du Grand Narbonne (27 communes sur 37, liés par convention).</li> </ul>
	<p><b>Les établissements d'enseignement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> degré : 19 écoles maternelles, 16 écoles élémentaires</li> <li>- 2<sup>nd</sup> degré : 6 collèges, 4 lycées</li> <li>- Enseignement supérieur (1000 étudiants) : campus de l'université de Perpignan-Via Domitia             <ul style="list-style-type: none"> <li>=&gt; Licences et master en droit, environnement, immobilier, urbanisme</li> <li>=&gt; Licence de guide-conférencier</li> <li>=&gt; Institut de formation en soins infirmiers (DE d'infirmier, formation d'aide-soignant)</li> </ul> </li> </ul>

## B. Le Patio des Arts, un établissement d'enseignement artistique

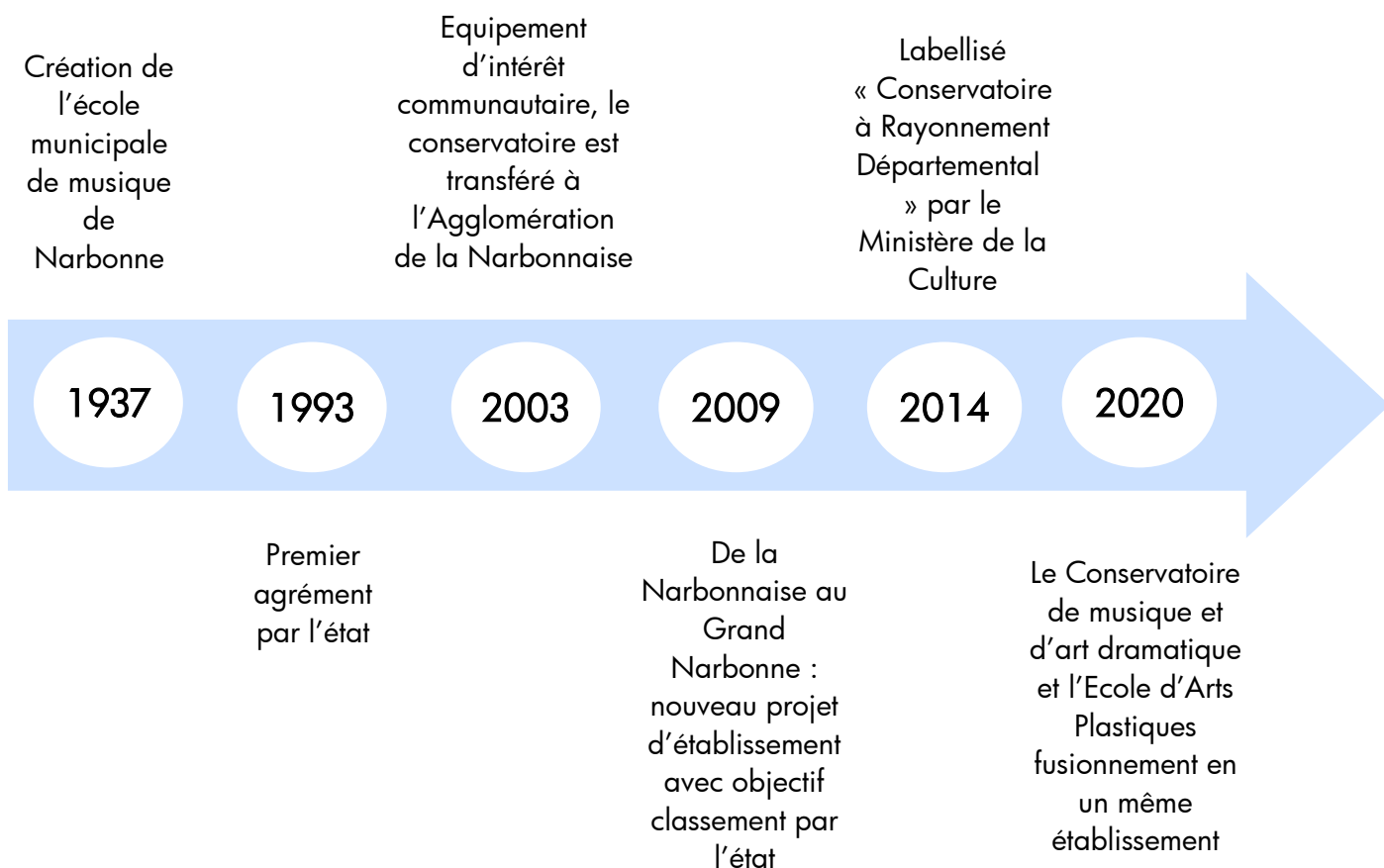
### 1. Quelques éléments d'histoire La pratique en collectif

#### Une institution née en 1937

L'école de musique municipale de Narbonne fût créée en 1937. Devenue Conservatoire de Musique en 1990, cet établissement d'enseignement artistique a été transféré à la communauté d'agglomération en 2003.

#### La muse, l'antenne de Ginestas

Intégrée au conservatoire en 2011, l'ancienne école de musique intercommunale de Ginestas a gardé son nom, La Muse, et est devenue une antenne du désormais Patio des Arts. Elle est un véritable lieu d'enseignement artistique de proximité, au service de Ginestas et des villages alentours.



## 2. Missions

Comme établissement d'enseignement artistique classé par l'état, le Patio des arts assure sur son aire de rayonnement une mission de service public faisant notamment référence aux missions communes des établissements classés telles que décrites que l'article 3 de l'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique :

*« Les missions communes aux trois catégories d'établissement sont les suivantes :*

*1 - Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en parcours études, conformément au Schéma national d'orientation pédagogique susvisé. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation ;*

*2 - Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocale ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique ;*

*3 - Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté.*

*Les établissements participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion.*

*Pour accomplir l'ensemble de ces missions, les établissements constituent des centres de ressources pour la documentation, l'information, l'orientation et le conseil des citoyens. Ils veillent à la prévention des risques physiques et psychiques susceptibles de survenir au sein de l'établissement. Ils s'emploient à accueillir les personnes en situation de handicap en privilégiant une approche inclusive. Ils prévoient une tarification sociale. »*

Article 3, arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

Ces missions, et le rôle des établissements d'enseignement artistique, ont évolué depuis des années, suivant en cela l'évolution de la société. **La notion de « droits culturels » fait aujourd'hui partie des notions de base et de référence des conservatoires**, comme de l'ensemble des équipements culturels.

Les droits culturels sont un ensemble de principes qui reconnaissent le droit des individus et des communautés de participer à la vie culturelle, de jouir de leurs propres pratiques culturelles, de choisir et d'exprimer librement leur identité culturelle, et d'accéder à l'héritage culturel commun. Le récent Schéma National d'Orientation Pédagogique, paru en septembre 2023, évoque cela en substance dans son article 1<sup>er</sup> - chapitre I portant sur « les principes fondamentaux » :

*« Les conservatoires classés proposent, dans un cadre défini, un enseignement initial à l'art et à sa pratique, visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel des élèves. Ils contribuent en cela au droit de chacun d'accéder tout au long de sa vie à l'enseignement et l'éducation artistiques.*

*Lieux d'apprentissage de l'art et par l'art, ils ont vocation, au titre de cette mission de service public, à assurer un rôle de sensibilisation, d'orientation et de conseil, en éclairant les élèves sur les compétences transversales que la pratique artistique permet de développer, et sur la manière dont celles-ci peuvent contribuer à leur développement individuel. Ils accompagnent dans la réalisation de leur projet professionnel les élèves particulièrement motivés, exprimant le désir de s'orienter vers un métier artistique.*

*Espaces d'ouverture et de découverte, les conservatoires œuvrent à la reconnaissance de l'altérité et à la promotion de la diversité culturelle. Par le développement de l'engagement collectif, ils contribuent à la socialisation par l'art. Ils agissent dans la lutte contre toute forme de discrimination et mettent en œuvre un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap. Ils promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes en prêtant attention à la parité dans les instances de concertation comme dans les recrutements ou la constitution des jurys, en favorisant la mixité dans les pratiques collectives et en luttant contre les stéréotypes de genre, en particulier en ce qui concerne le choix des instruments, la pratique de la danse ou les distributions de rôles.*

*Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à leur offre, ils déterminent une tarification sociale. »*

Article 1<sup>er</sup> – Chapitre I, Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre. 2023

### 3. Textes cadres

Concevoir et organiser une offre complète d'enseignement artistique initial et une offre préparant à l'enseignement supérieur nécessite de se référer et de mettre en concordance plusieurs textes cadres de référence. La particularité des établissements publics d'enseignement artistique de la musique, de la danse est d'être pour une très grande majorité d'entre eux, des établissements gérés par des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale comme c'est le cas pour le Patio des arts du Grand Narbonne.

Ainsi, il faut considérer et appréhender plusieurs niveaux de textes aux contraintes plus moins fortes suivants qu'ils soient :

**Des textes fondamentaux, ayant comme but de partager des valeurs :**

- Charte de l'enseignement artistique spécialisé,
- Charte de l'éducation artistique et culturelle,

**Des textes d'orientation donnant des axes et objectifs généraux :**

- Schéma national d'orientation pédagogique (septembre 2023),
- Schéma départemental des enseignements artistiques (en réécriture),
- Projet de politique culturelle,
- Projet d'établissement,
- Référentiel de compétences des enseignants artistiques (CNFPT),

**Des textes de loi regroupés dans des codes :**

- Code de l'éducation,
- Code général de la fonction publique territoriale,

**Des textes réglementaires (arrêtés, décrets) :**

- Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique (loi LCAP),
- Arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique,
- Arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu des modalités de dépôt des dossiers de demande.

## 4. Classement et agrément

### *a) Conservatoire à Rayonnement Départemental*

Installé depuis 1989 dans ses nouveaux locaux du Quai Dillon, le Conservatoire de musique de Narbonne connût en 1992 une première inspection qui lui permettra d'être « **agréé** » par le ministère de la culture. Cette première étape correspondait à la volonté de mettre en œuvre un nouveau projet pédagogique et de faire évoluer sa structuration en répondant aux critères d'agrément demandés par le ministère de la culture.

Grâce au transfert du Conservatoire en 2003 à l'agglomération de la Narbonnaise, à un audit lancé en 2009 et à l'impulsion d'une nouvelle volonté politique sur le mandat 2008-2014 par le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, **le Conservatoire de musique et d'art dramatique est classé CRD, Conservatoire à Rayonnement Départemental par arrêté du 11 juillet 2014**

En 2021, le Conservatoire de musique et d'art dramatique et l'Ecole d'Arts Plastiques du Grand Narbonne fusionnent **pour donner naissance au Patio des arts du Grand Narbonne**, un nouvel établissement dont le projet résolument pluridisciplinaire va pouvoir être réécrit.

En 2024, le Patio des arts effectuera une demande de renouvellement de classement « Conservatoire à Rayonnement Départemental », au titre de ses spécialités musique et théâtre.

## b) Agrément pour le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur

Depuis 2015, renouvelée en 2019, une convention de partenariat ayant pour objet principal « l'organisation en réseau d'établissements de la délivrance des Diplômes d'Etudes Musicales, Chorégraphiques et Théâtrales (DEM, DEC et DET) » lie les conservatoires de la commune de Nîmes (CRD), des communautés d'agglomération d'Alès (CRI), de Béziers-Méditerranée (CRD), de Carcassonne Agglo (CRD), du Grand-Narbonne (CRD) et de la Communauté Urbaine Perpignan-Méditerranée-Métropole (CRR).

Ces cinq conservatoires constituent le « Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires » et ont obtenu le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour 5 ans l'**agrément d'état** délivré par la préfecture de région leur permettant d'organiser en réseau un « **cycle préparatoire à l'enseignement supérieur** » en musique (toutes disciplines), danse et théâtre.

## C. Les publics : analyse macro et micro

### 1. Le territoire du Grand Narbonne

#### a) Population et niveau de vie

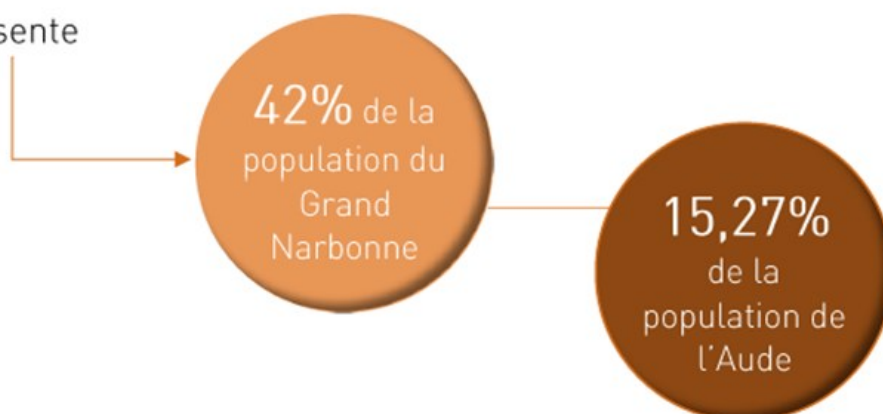
La ville de Narbonne a vu sa population multipliée par six depuis la Révolution française. Depuis 1982, la croissance annuelle est de 1% environ (15% entre 1990 et 2021).

Le Grand Narbonne est organisé autour d'une ville-centre -Narbonne- et de quatre villes de plus de 4000 habitants (Gruissan, Leucate, Port-La Nouvelle et Sigean).

Du fait d'un territoire étendu, La population vivant en dehors des centres urbains est plus élevée que dans des territoires comparables.

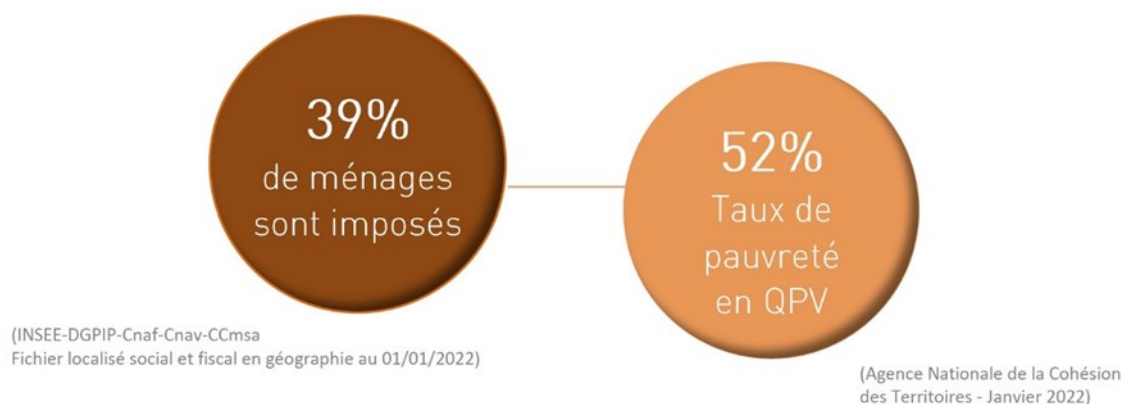
Grand Narbonne	1982	1990	1999	2008	2013	2019	2022
Population	83903	94545	100566	118172	124995	130952	134128
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	99,1	111,7	118,8	139,6	147,6	154,7	158,4

Narbonne représente



*b) Niveau de vie de la population*

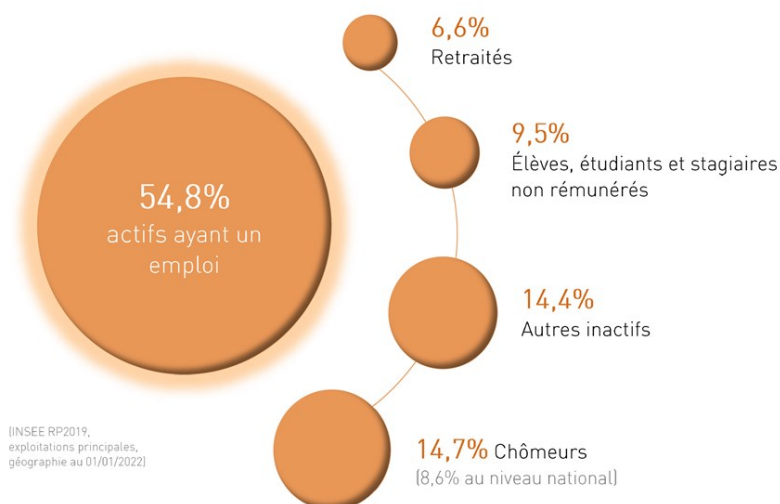
Le Patio des arts du Grand Narbonne est implanté en proximité immédiate du centre-ville de Narbonne et en bordure du quartier prioritaire Narbonne Centre.



(INSEE 2022)	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND NARBONNE	COMMUNE DE NARBONNE	QPV OUEST	QPV CENTRE	QPV EST
<b>Médiane du revenu Disponible par UC en 2020</b>	<b>20200</b>	<b>19270</b>			
<b>Taux de pauvreté en 2020</b>	<b>19,6%</b>	<b>24%</b>	57%	45,1%	60,5%
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>130952</b>	<b>55516</b>	3434	5241	1736

*c) Population de 15 à 64 ans par type d'activité*

Comme sur une grande partie du littoral de l'Occitanie, une part importante de la population Narbonnaise est en situation précaire : revenus faibles, chômage élevé, jeunes moins bien insérés



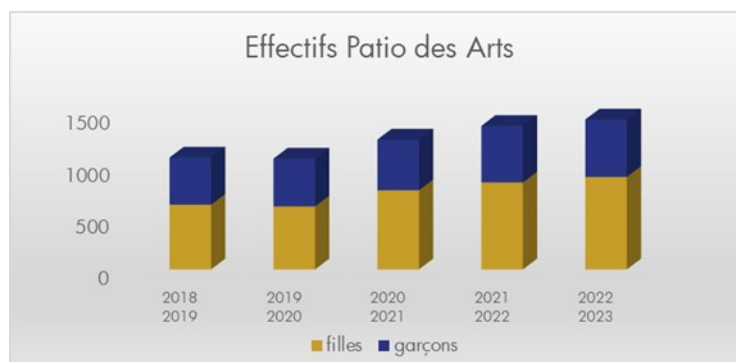


## 2. Les usagers du Patio des Arts

Les quelques chiffres ci-après permettent de dégager quelques éléments de portraits des usagers inscrits au Patio des arts et l'évolution des effectifs depuis la rentrée 2018-2019. Ils sont issus du rapport d'activité 2022, et mis à jour dans les rapports d'activité suivants.

### a) Les effectifs totaux

Année	Effectifs	% Var.	filles	%	garçons	%
2018 2019	1082	-4,3%	626	58%	456	42%
2019 2020	1073	-0,8%	609	57%	463	43%
2020 2021	1256	17,1%	765	61%	491	39%
2021 2022	1388	10,5%	841	61%	547	39%
2022 2023	1450	4,5%	894	62%	556	38%



### b) Répartition des effectifs par pôle artistique :

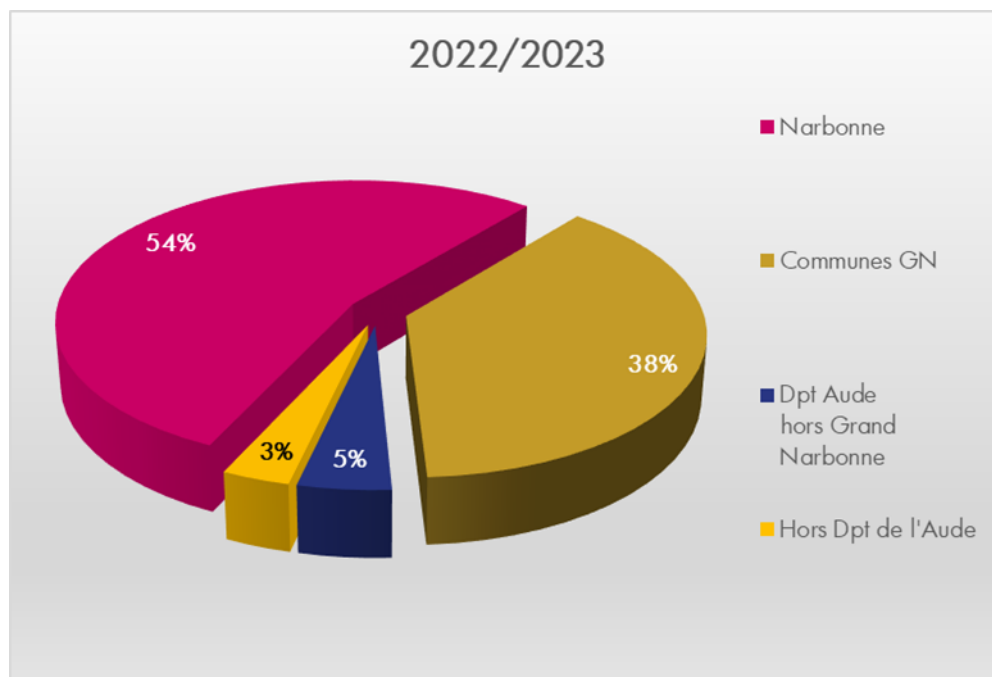
Répartition par champs disciplinaires	Conservatoire				Patio des Arts					
	2018 2019	%	2019 2020	%	2020 2021	%	2021 2022	%	2022 2023	%
Musique seule	990	91%	998	93%	928	74%	967	70%	1 044	72%
Théâtre seul	53	5%	49	5%	81	6%	84	6%	106	7%
Arts plastiques seul	-	-	-	-	225	18%	279	20%	300	21%
Musique & Théâtre	39	4%	25	2%	18	1%	23	2%	22	2%
Musique & Arts plastiques	-	-	-	-	10	1%	33	2%	34	2%
Théâtre & Arts plastiques	-	-	-	-	1	0,1%	2	0,1%	3	0,2%
Musique, Théâtre, Arts plastiques	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0,2%
<b>TOTAL élèves Patio</b>	<b>1 082</b>		<b>1 072</b>		<b>1 256</b>		<b>1 388</b>		<b>1 450</b>	

### Précisions et clés de lecture :

Les années 2018/2019 & 2019/2020 mentionnent le total des élèves en musique et théâtre.

Les élèves d'arts plastiques sont intégrés à partir de l'année 2020/21.

c) *Provenance géographique*



Précisions et clés de lecture :

97 % des élèves du Patio des Arts du Grand Narbonne résident dans le département de l'Aude.  
 3 % proviennent d'un autre département.  
 Plus de 93% des élèves du Patio des Arts proviennent de l'agglomération du Grand Narbonne.  
 54% d'entre eux proviennent de la ville de Narbonne et 38% du reste de l'agglomération.




# II. LE PATIO DES ARTS AUJOURD'HUI : LES AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Axe 1 : l'éducation artistique et culturelle comme socle du projet

Axe 2 : Innovation pédagogique et création artistique

Axe 3 : Un (tiers) lieu de vie, vecteur de lien social, épicentre d'un rayonnement  
culturel local et régional



## II. LE PATIO DES ARTS AUJOURD'HUI : LES AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

### A. Axe 1 : L'éducation artistique et culturelle comme socle du projet

Favoriser la sensibilisation de nouveaux publics passe, sur le territoire du Grand Narbonne, par le déploiement d'une offre d'éducation artistique et culturelle ambitieuse. C'est un axe fort du projet politique du Grand Narbonne qui considère l'Education Artistique et Culturelle comme un outil essentiel de sa politique culturelle. Le Patio des arts a depuis trois ans structuré cette offre, dans un premier temps à destination des écoles élémentaires, en trois grandes parties faisant référence aux fondamentaux de l'EAC tels qu'ils sont décrits dans la charte pour l'éducation artistique et culturelle de 2018 : pratiquer, s'initier et découvrir, rencontrer.

#### 1. Des dispositifs d'orchestre à l'école déployés sur le territoire

Outils essentiels, ils permettent au Patio des arts d'affirmer un partenariat fort avec l'Education nationale et d'inscrire son action sur le territoire de l'agglomération en milieu rural comme au sein de quartier « politiques de la ville ».

Aujourd'hui, 8 orchestres sont déployés sur le territoire du Grand Narbonne (7 en école élémentaire et 1 en collège), dans autant de formats qu'il y a de dispositifs, menés par 25 enseignants artistiques et représentant 1568 heures annuelles d'enseignement. Le nombre d'orchestres à l'école a été multiplié par deux (de 4 à 8) depuis la rentrée 2021.

##### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Travailler à la création d'un nouveau dispositif d'orchestre au collège**, idéalement en partenariat avec un établissement hors ville centre,
- **Évaluer les dispositifs existants**, leur assurer un (re)déploiement harmonieux sur le territoire de l'agglomération,
- **Développer ces dispositifs dans des quartiers cibles** (QPV - Quartiers Politique de la Ville) en partenariat avec les structures de quartier.

#### 2. Une offre thématique d'interventions en milieu scolaire

Lien direct avec les écoles élémentaires, les interventions en milieu scolaire sont la première porte d'entrée dans le milieu scolaire et permettre une connaissance et un maillage fin du territoire par les équipes du Patio des arts.

##### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Développer l'offre d'interventions théâtre** dans les établissements du second degré (collèges et lycées),
- **Développer l'offre d'interventions artistiques pluridisciplinaires** (musique/arts plastiques notamment)

- **Finaliser l'état des lieux et le diagnostic de territoire** sur les interventions en milieu scolaire existantes  
(hors interventions du Patio des arts) afin d'agir en complémentarité et en plus-value sur certains secteurs géographiques de l'agglomération.

### 3. Des parcours construits en complémentarité avec les établissements culturels du territoire

L'efficacité d'une politique dédiée à l'Education Artistique et Culturelle réside dans la capacité des différents acteurs d'un même territoire à s'entendre et construire en complémentarité des parcours cohérents qui vont permettre aux équipes de prendre en charge, chacune avec ses compétences et apports particuliers, une partie de ce parcours.

En 2023, une thématique d'intervention sur « les livres d'artistes » a permis de mettre en synergie les équipes de la médiathèque et du Patio des arts ; la thématique du « portrait » a quand a elle été inscrite dans l'offre du musée NarboVia, en complémentarité avec une proposition du Patio des arts.

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Formaliser des parcours artistiques en complémentarité** avec les partenaires structurants du territoire (notamment Médiathèque, Musée Narbo Via, Micro Folie du Grand Narbonne)
- **Participer à la structuration de la généralisation** de l'Education Artistique et Culturelle sur le territoire du Grand Narbonne.

### 4. Permettre l'EAC « sur tous les temps de la vie »

L'Education Artistique et Culturelle ne s'arrête pas au temps scolaire. Elle est au contraire multiple, diverse et protéiforme et doit pouvoir s'envisager sur différentes temporalités et dans différents lieux. Permettre le déploiement d'une éducation artistique et culturelle « **sur tous les temps de la vie** » est aussi nécessairement l'un des enjeux d'un établissement d'enseignement artistique d'aujourd'hui qui dans son fonctionnement quotidien ne s'adresse pas exclusivement à un public scolaire, **mais à un public large d'enfants, d'adolescents, d'adultes aux expériences et aux pratiques artistiques différentes.**

Il faut donc entendre « sur tous les temps de la vie » en considérant que les actions d'EAC déployées par le Patio des arts prennent également toute leur place **sur du temps périscolaire, extra-scolaire et bien évidemment sur le temps des pratiques amateurs.** Par extension, et toujours dans une logique de généralisation de l'éducation artistique et culturelle, on peut parler et passer d'une EAC « sur tous les temps de la vie » à une EAC « tout au long de la vie ».

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Identifier et valoriser les actions d'EAC sur tous les temps de la vie** menées, les intégrer dans l'offre proposée
- **Développer l'offre d'EAC sur le temps extra-scolaire** à destination d'un tout public non-inscrit au Patio des arts

## B. Axe 2 : Innovation pédagogique et création artistique

L'enseignement artistique d'aujourd'hui, de par sa diversité d'approches, de publics et la diversité de ses missions est de fait, et par nécessité, un endroit d'innovation en phase avec l'évolution des publics. De l'initiation à la préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur, le projet du Patio des arts porte en lui l'innovation pédagogique, la transversalité entre les arts et un certain rapport à la création comme lignes de force de son identité.

L'appréhension de la création et de son processus permet le développement d'un esprit critique individuel ; la transversalité nécessite un travail en équipe, une interaction permanente, qui conduit à mettre en œuvre une pédagogie de projet pluridisciplinaire. Les deux combinés permettent de **mobiliser l'intelligence collective** des équipes et de **créer des synergies avec les partenaires du territoire**.

### 1. Une approche globale et collective de l'enseignement

Une diversité de dispositifs permet de proposer des approches pédagogiques diverses répondant ainsi à la multiplicité des profils d'élèves, en privilégiant une approche globale et nécessairement collective – que ce soit dans la réalisation pédagogique (le groupe d'élèves) ou dans sa conception (l'équipe d'enseignants) :

- Apprentissage multi-instruments en collectif (dispositif Gruppetto),
- Apprentissage en classe unique globalisée (les pépinières),
- Apprentissage en semi-collectif (pratique instrumentale en pédagogie de groupe et pratique collective intégrant la formation musicale),
- Apprentissage en cursus instrument/formation musicale/pratiques collectives.

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Finaliser et évaluer le dispositif « Gruppetto »** au bout d'un premier cycle complet,
- Evaluer et envisager **le prolongement des dispositifs de « Pépinières »**,
- Refonder **le projet d'enseignement du théâtre**, en diversifiant les apports.

### 2. Des parcours pédagogiques croisés et pluridisciplinaires

L'offre pédagogique d'un établissement d'enseignement artistique n'est plus une offre unique et balisée à destination d'une seule typologie de public. Elle se doit d'être diverse et de s'adapter à son territoire et à ses publics par la personnalisation des parcours.

Depuis sa fusion avec l'école d'arts plastiques, le Patio des arts du Grand Narbonne a fait de la pluridisciplinarité artistique l'un de ses axes artistiques et pédagogiques structurants.

La diversification artistique des parcours se fait dès le cycle d'éveil-initiation grâce une proposition pédagogique d'éveil croisé :

- Musique/arts plastiques (« Do, Ré, Mi » et « Mi, Fa, Sol »),
- Arts plastique/théâtre.

Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Elargir et formaliser une offre de parcours pluridisciplinaires** au-delà du cycle d'éveil/initiation,
- Construire le contenu du **parcours études arts plastiques**,
- **Valoriser la réalisation autonome d'un projet artistique personnel** comme validation de fin de parcours de formation initiale.

### 3. « Parcours études » et préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Le « parcours étude » proposé par le Patio des arts se construit selon une approche modulaire qui permet une réelle personnalisation des parcours en fonction des besoins identifiés, des appétences et des compétences déjà développées.

A partir du cycle 2, Les élèves peuvent ainsi choisir deux orientations principales – un parcours allégé et un parcours complet - axées autour d'une ou plusieurs pratiques collectives complétées par des modules thématiques diversifiés.

Le cycle 3, dont l'objectif est d'être en capacité de réaliser un projet artistique personnel, s'inscrit désormais dans la même logique, et devient également à partir de la rentrée 2023 un cycle modulaire organisé autour de deux orientations principales, l'une menant à une certification (Certificat d'Etudes Musicales ou de Théâtre), l'autre étant un contrat d'accompagnement d'une pratique artistique personnelle.

Une attention toute particulière est donnée à l'orientation et à l'accompagnement des étudiants en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur afin qu'ils puissent préparer au mieux leurs entrées dans les pôles supérieur.

Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Développer la mission de référent handicap**, mettre en œuvre des parcours adaptés et personnalisés,
- Ecrire et mettre un œuvre **un projet pédagogique d'enseignement des arts plastiques**,
- Organiser la maquette pédagogique du **cycle menant au Diplôme National**, mettre en œuvre le Diplôme National en musique et en théâtre en s'appuyant sur le Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires

### 4. Une résidence artistique permanente : des enseignants-artistiques acteurs du projet de l'établissement

Véritable ruche artistique, le Patio des arts est en quelque sorte une résidence artistique permanente dont l'objectif est de favoriser l'émergence d'un foyer de rencontres et de créations artistiques trans et pluridisciplinaires en son sein, de mettre en avant la pédagogie et le travail des élèves à l'échelle du territoire et au plan régional (réseau) en s'appuyant sur l'identité et la dimension artistique de son équipe pédagogique.

Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Produire nos propres créations**, en partenariat et en réseau en agissant dans une complémentarité de diffusion sur le territoire,
- Donner la possibilité à l'équipe pédagogique de **réinvestir ses compétences artistiques au service du projet pédagogique**,
- Se positionner comme un véritable **outil de création au service des amateurs et des professionnels**.

## C. Axe 3 : Un (tiers) lieu de vie, vecteur de lien social, épicerie d'un rayonnement culturel local et régional

Le rayonnement du Patio des arts fait référence à la notion de **territoire**. Celui-ci s'inscrit dans un territoire géographique, mais également institutionnel, artistique, esthétique, social qui font de cet équipement culturel un réseau de territoires à lui tout seul.

### 1. Une saison de concerts, spectacles et expositions à la rencontre du territoire

Le Patio des arts du Grand Narbonne propose chaque année une saison artistique qui programme à la fois les élèves et les professeurs dans des productions qui sont l'aboutissement du travail pédagogique de l'année et qui témoignent de l'activité artistique des enseignants. Cette saison a vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire.

Les enjeux de cette saison sont de rendre visible et accessible la découverte et la pratique artistique au plus grand nombre, de rayonner sur le territoire à travers une programmation artistique et pédagogique déployée en complémentarité de diffusion sur le territoire.

Trois types de projets sont identifiés permettant de dimensionner les moyens à mettre en œuvre :

- **Les projets structurants** qui impactent à la fois les orientations pédagogiques et l'action culturelle,
- **Les projets artistiques collaboratifs** à destination du grand public comme des publics spécifiques (scolaires, public empêché...),
- **Les projets quotidiens**, prioritairement à caractère pédagogique, qui animent au quotidien la vie du Patio des arts.

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Proposer une saison artistique** en s'appuyant sur les projets des enseignants-artistiques et sur les projets pédagogiques structurants,
- Diversifier l'offre de cette saison par **une programmation artistique à destination de différents publics** (représentations scolaires, tout public familial, publics empêchés),
- Valoriser la saison par **une diffusion sur le territoire en partenariat avec les communes et en complémentarité** avec l'offre des équipements du Grand Narbonne (festival la Tempora, Théâtre + Cinéma scène nationale).

### 2. Un pôle ressource pour son territoire

Le Patio des arts est identifié sur son territoire comme un lieu ressource pour l'enseignement artistique mais également pour l'accompagnement des pratiques artistiques amateurs. Comme établissement classé par l'état, son rôle est de structurer, d'irriguer et de permettre l'expression et la réalisation de projets sur son territoire de rayonnement mettant en jeu les structures associatives de pratique artistique amateur identifiées mais aussi les autres structures d'enseignement artistique du territoire, qu'elles soient municipales ou associatives.



Le Patio des arts dispose pour cela de plusieurs outils et leviers qu'il lui sera nécessaire de structurer afin de mener sa mission de centre de ressources, tête de réseau sur son territoire, notamment en établissant un état des lieux et un diagnostic de l'enseignement musical sur le territoire du Grand Narbonne et en participant à la refonte du schéma départemental des enseignements artistiques audois.

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Création d'un centre de documentation** pour la gestion du fonds documentaire du Patio des art (musique, théâtre et arts plastiques),
- **Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic de l'enseignement musical est-Audois**, vers la création d'un réseau identifié (projets partagés, échanges de pratiques, formation),
- **Participation pro-active à la définition des nouvelles orientations** du schéma départemental des enseignements artistiques de l'Aude.

### 3. Un bâtiment emblématique, patrimoine historique de la ville-centre

Patrimoine historique de la ville centre, le bâtiment du quai Dillon, idéalement positionné au cœur du centre historique de Narbonne, au bord du canal de la Robine, a connu une récente phase de restauration de sa cour centrale et la mise aux normes de son accessibilité, puis la réfection d'une partie de sa toiture et le changement intégral de sa chaufferie. La rénovation de l'ensemble de ses façades sera finalisée courant 2024 et un plan régulier d'entretien de ses salles, avec des remises à neuf régulières, est programmé.

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Mener à son terme le chantier de rénovation des façades du bâtiment**, pour un rayonnement et une dimension touristique de l'équipement plus importante,
- **Permettre la réalisation d'une fresque artistique** par l'artiste Clara LANGELEZ sur l'une façade donnant sur le quai,
- **Continuer le processus d'entretien du bâtiment** en rénovant progressivement les salles de cours (peintures, sols, équipement informatique).

### 4. La Muse, une antenne active, relais de l'action du Patio des arts sur le territoire

Intégrée au conservatoire en 2011, l'ancienne école de musique intercommunale de Ginestas a gardé son nom, La Muse, et est devenue une antenne du désormais Patio des Arts. Elle est un véritable lieu d'enseignement artistique de proximité, au service de Ginestas et des villages alentours.

A l'échelle d'un territoire comme le Grand Narbonne et de ses 850 km<sup>2</sup> de superficie, la Muse permet de déployer une offre d'enseignement artistique à destination de nombreux villages du Minervois et ainsi de travailler autour d'une nouvelle centralité.

#### Objectifs opérationnels 2024-2030 :

- **Pérenniser une offre d'éducation artistique et culturelle sur cette partie du Minervois** (redéploiement de l'orchestre à l'école de Pouzols-Minervois, interventions en milieu scolaire sur ce territoire)
- **Créer un lien avec le collège de Saint Nazaire d'Aude** afin de toucher le public adolescent de ce secteur géographique





# III. MOYENS ET RESSOURCES DU PATIO DES ARTS

A. Approche du budget de fonctionnement

B. Des investissements inscrits dans un plan pluriannuel

C. Les ressources humaines



# III. MOYENS ET RESSOURCES DU PATIO DES ARTS

## A. Approche du budget de fonctionnement

### 1. Approche du budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement (hors masse salariale et services supports) du Patio des arts nécessite d'être appréhendé selon trois axes : le fonctionnement courant, l'action culturelle et la diffusion, la masse salariale.

#### *a) Le fonctionnement courant*

C'est la partie non-compressible du budget de fonctionnement puisque mécaniquement liée à l'activité intrinsèque et régulière du Patio des arts :

- Maintenance et entretien du parc instrumental (pianos, orgue, tout instruments pour les locations et les orchestres à l'école notamment),
- Petit matériel et consommables divers,
- Fournitures et matériel pour le pôle arts plastiques,
- Adhésion associations, réseaux, taxes et assimilées (SACEM, frais bancaires),
- .../...

Pour 2024, le budget prévisionnel pour le fonctionnement courant s'élève à 72 870 €

#### *b) L'action culturelle et la diffusion*

Il s'agit du budget dédié à la réalisation des projets artistiques et pédagogiques et à leur diffusion sur le territoire.

- Contrats de cession, commandes d'écriture etc.
- Frais d'hébergement et de restauration,
- Frais techniques inhérents aux productions,
- Frais de transport collectifs,
- .../...

Pour 2024, le budget prévisionnel pour l'action culturelle et la diffusion s'élève à : 93 030 €

#### *c) La masse salariale*

La masse salariale de l'équipe du Patio des arts est intégrée dans le chapitre 012 du budget de l'agglomération. Cette extraction analytique concerne les 60 enseignants et 16 agents membres de l'équipe administrative et technique.

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
ENSEIGNANTS TITULAIRES	1 671 247,83 €	1 747 844,00 €	1 726 180,06 €
ENSEIGNANTS NON TITULAIRES	398 280,37 €	394 452,88 €	552 876,29 €
ADMINISTRATIFS TITULAIRES	461 847,46 €	418 988,96 €	413 392,00 €
ADMINISTRATIFS NON TITULAIRES	36 835,14 €	34 147,94 €	68 527,57 €
VACATAIRES	7 582,30 €	10 536,50 €	26 948,03 €
ALLOCATIONS CHOMAGE	16 670,89 €	20 235,80 €	10 722,82 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 592 463,99 €</b>	<b>2 626 206,08 €</b>	<b>2 798 646,77 €</b>
<b>BUDGET GLOBAL</b>	<b>2 853 043,99 €</b>	<b>2 868 906,08 €</b>	<b>3 021 016,77 €</b>

## 2. Les recettes propres

### a) La politique tarifaire

La grille des tarifs de participation aux frais de scolarité pour les usagers du Patio des Arts a été modifiée substantiellement à la rentrée 2021 suite à la fusion de l'École d'Arts Plastiques et du Conservatoire du Grand Narbonne.

Suite à deux années impactées par la pandémie et ayant donné lieu à des réductions pour les usagers, une harmonisation des tarifs a été effectuée en 2022 et poursuivie en 2023 selon les axes suivants :

#### Proposer une tarification cohérente, lisible et simplifiée, commune aux trois pôles artistiques :

- Réduction de 50% pour toute inscription dans un 2ème parcours, et ce quel que soit le pôle artistique (musique, théâtre, arts plastiques),
- Une logique pédagogique : distinction entre pratique collective (pratique d'ensemble abordée collectivement) et cours collectifs (conçus sur la base d'une pédagogie de groupe et différenciée, s'adressant à chacun individuellement).

#### Favoriser la transversalité entre les trois pôles artistiques par des tarifs adaptés :

- Toutes les pratiques collectives accessibles sans limitation de participation (orchestres, chœurs, ateliers théâtre adulte),
- Tarif unique de 80 € pour les cours collectifs d'arts plastiques, de musique et de théâtre : permet la construction de véritables parcours personnalisés de pratique artistique et une meilleure lisibilité des tarifs.

#### Proposer et maintenir une tarification sociale par l'application de quotients familiaux et de réductions diverses :

- Réductions sur les frais de scolarité de 20 à 60 % en fonction des 4 tranches de quotient familial,
- Réductions sur les locations d'instruments de 20 à 60 % en fonction des 4 tranches de quotient familial,

Le montant de la participation des familles aux frais de scolarité s'inscrit aussi dans une logique territoriale qui dépasse le territoire du Grand Narbonne. Les tarifs délibérés font la distinction entre habitants de l'Aude et extérieurs, en cohérence avec le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques Audois.

Un tarif spécifique unique pour les étudiants inscrits en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur est également proposé, avec la volonté de pouvoir progressivement harmoniser ce tarif cette fois-ci à l'échelle du Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires.

### *b) Montant des recettes et ratio / budget de fonctionnement*

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2024, les recettes escomptées sont estimées à :

- 201 334 €, liés à la participation aux frais de scolarité et aux frais de dossier
- 14 982 €, liés aux locations d'instruments.

Soit un total de 216 316 €.

Cela représente un peu plus de 7% du budget de fonctionnement du Patio des arts.

## 3. Les financements

Au titre de son classement « Conservatoire à Rayonnement Départemental », le Patio des arts bénéficie de financements extérieurs en provenance :

- De la DRAC Occitanie : 80 000 €
  - Du Département de l'Aude : 48 000 €
- dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Ces financements sont stables depuis plusieurs années.

De manière plus ponctuelle, des aides au projet ou à l'équipement sont sollicitées dans certains cadres :

- Projets spécifiques d'action culturelle, dans le cadre du SDDEA
- Projets déployés dans les Quartiers Politique de la Ville, faisant l'objet d'aides spécifiques de la DRAC

## B. Des investissements inscrits dans un plan pluriannuel

### 1. Entretien et rénovation des bâtiments

#### *a) 2024, la fin du phase importante de travaux*

L'année 2024 marque la fin d'une importante phase de travaux de rénovation engagée depuis 2019. En cinq ans, Le Patio des arts a littéralement fait peau neuve :



#### **2019 :**

Mise en accessibilité complète des bâtiments grâce à un geste architectural fort qui mêle passerelles et ascenseur moderne à la rénovation de l'ancien (1 100 000 €)

**2023-2024 :**

- Rénovation complète des façades en deux tranches, avec la réalisation d'une fresque par l'artiste en résidence Clara Langelez (524 000 €)
- Réfection d'une partie de la toiture (53 000 €)
- Remplacement de la chaufferie (91 000 €)
- Rénovations successives de plusieurs grandes salles de pratiques collectives (30 000 €)
- Rénovation des bureaux de l'administration
- .../...

*b) Poursuivre le rythme d'une rénovation régulière des salles*

L'objectif affiché et indiqué lors de la préparation budgétaire 2024 est de maintenir un rythme régulier de rénovation de salles, de manière à aboutir progressivement à une rénovation complète de l'ensemble des espaces du Patio des arts.

Sur les trois dernières années, plusieurs salles de pratiques collectives ont été entièrement rénovés (murs, sols mais aussi chauffage) : salle MESSIAN, salle LIGETI.

Les demandes suivantes sont inscrites dans la préparation budgétaire 2024 :

- Rénovation des salles Bartok et Debussy,
- Rénovation des circulations et de l'espace d'accueil,
- Rénovation de la salle des professeurs et des toilettes attenantes.

**2. Renouvellement du parc instrumental et du matériel de régie**

Un budget de 50 000 €/an est inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement. Il concerne les investissements réguliers liés au renouvellement et au développement du parc instrumental ainsi que du matériel de régie scénique et événementielle.

Concernant le parc instrumental, les investissements se font selon deux axes principaux :

- Renouvellement ou investissement dans le parc instrumental dédié aux dispositifs d'orchestres à l'école (8 dispositifs sur le territoire)
- Renouvellement ou achat d'instruments rares pour le parc instrumental du Patio des arts : Exemple en 2023, achat d'un tuba basse et d'un sousaphone. Auparavant, investissement dans un clavecin.

Les projets d'investissement pour 2024 et 2025 sont portés sur l'achat d'un marimba 5 octaves pour la classe de percussions et l'achat d'un nouveau piano à queue.

## C. Les ressources humaines

### 1. Le Patio des arts, un service du Grand Narbonne

Les services du Grand Narbonne sont structurés autour d'une **Direction Générale des Services** à laquelle sont rattachés différentes directions régaliennes et des pôles :

- Ressources Humaines,
- Communication-protocole,
- Risques Majeurs,
- Assemblées, Ressources humaines, affaires juridiques),
- Stratégie et pilotage,
- Services à l'environnement et à la population,
- Aménagement durable du territoire,
- Attractivité économique et innovation sociale
- Développement culturel.

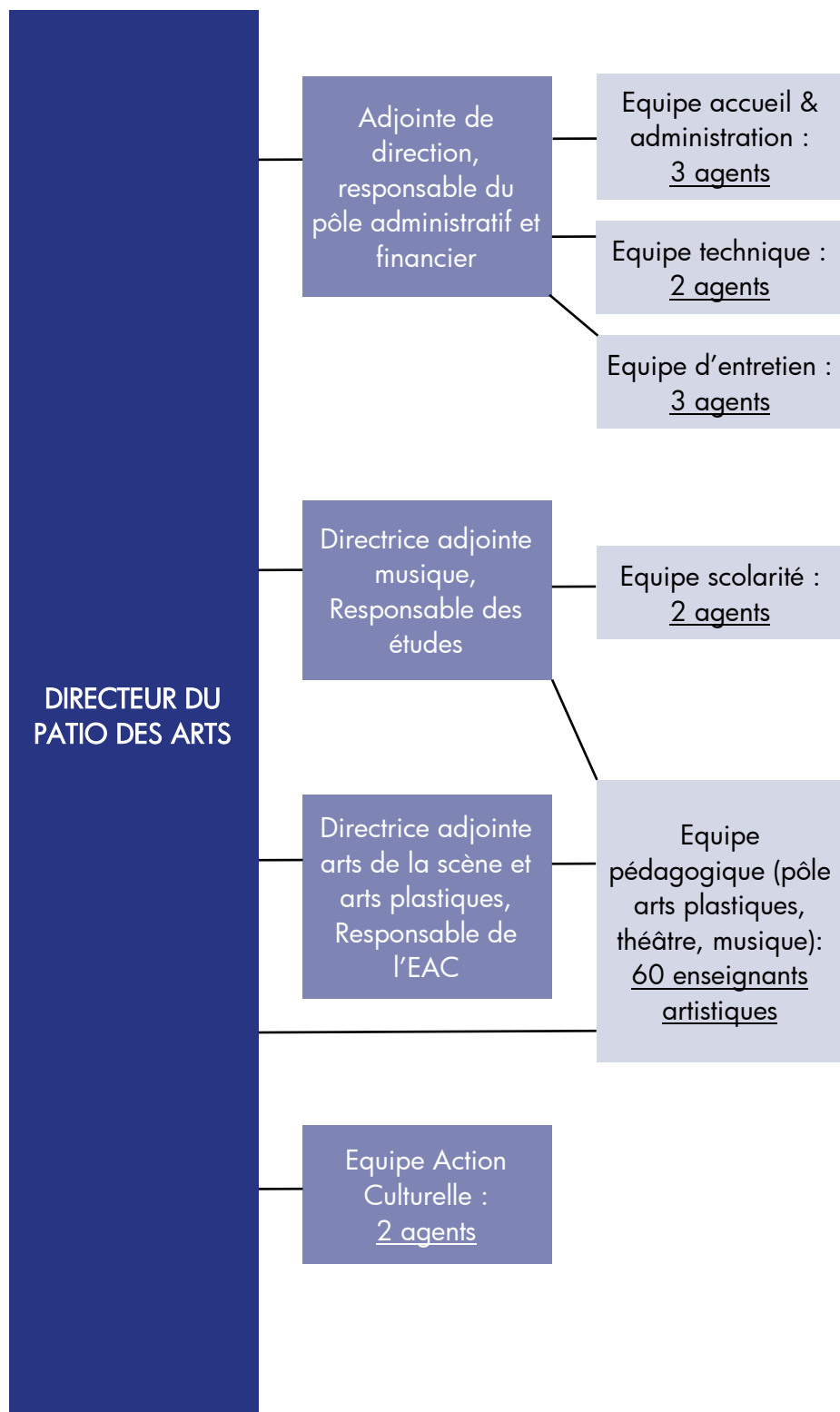
La **Direction du Développement Culturel** est constituée de deux équipements (médiathèque et Patio des arts) et en charge de missions spécifiques autour d'évènement structurants (Salon du Livre, Festival La Tempora), et de sur la politique jeunesse et le tourisme culturel.

### 2. Organigramme du Patio des arts

**76 agents** composent les différentes équipes du Patio des arts du Grand Narbonne :

- Accueil / administration,
- Scolarité,
- Technique,
- Entretien,
- Pédagogique (trois pôles artistiques : musique, théâtre, arts plastiques),
- Action culturelle,
- Direction.





### 3. L'équipe pédagogique

2022 / 2023			
59 enseignants			
34 temps complet et 25 temps non-complet			
Equivalent Temps Plein 45,45			
Grades	- PEA	19	32,2%
	- Conservateur	1	1,69%
	- AEA	39	66,10%
Statuts	Titulaire	35	59,32%
	CDI	7	11,86%
	CDD	17	28,81%
Volumes hedomadaire	Heures enseignement :	830h	
	dont Pôle Musique :	661h	79,64%
	dont au Pôle Arts Plastiques :	119h	14,34%
	dont au Pôle Théâtre :	50h	6,02%
	Âge moyen	47,3 ans	

### 4. Administration : les équipes en détails

#### Accueil / administration :

- Agent d'accueil et d'administration, régisseur principal de recettes, (Cat. C)
- Agent d'accueil et d'administration, référente achats et échanges administratifs, (Cat. C)
- Assistante éducative référente du parc instrumental, (Cat. C)

#### Scolarité :

- Chargée de scolarité, (Cat. C)
- Chargée de scolarité, responsable administrative des CPES, (Cat. B)

#### Technique :

- Gestionnaire du bâtiment, (Cat. C)
- Régisseur technique, (Cat. C)

#### Entretien :

- Agents d'entretien, (Cat. C)

#### Action culturelle

- Chargé de production et de communication, (Cat. B)
- Chargée du centre de documentation, (Cat. B).

## 5. l'équipe de direction

L'équipe de direction est constituée d'un directeur, de deux directrices adjointes et d'une adjointe de direction.

Chaque direction-adjointe à la responsabilité du suivi et de l'animation des dispositifs pédagogiques d'un pôle artistique, répartis ainsi :

**=> Direction-adjointe Musiques**

42 Enseignants, toutes disciplines instrumentales confondues,

**=> Direction adjointe Arts de la scène et arts plastiques :**

- Théâtre (3 enseignants),
- Voix et chœurs (6 enseignants concernés),
- Orchestre et pratiques collectives (4 enseignants),
- Arts plastiques (7 enseignants),
- Interventions en milieu scolaire (1 enseignant dédié, 25 enseignants concernés)

Cette mission fonctionnelle est complétée par une mission transversale portant pour chacune sur les trois pôles artistiques (musique, théâtre, arts plastiques) :

**=> La responsabilité de l'organisation des études et la coordination des CHAM**

**=> La responsabilité de l'offre d'éducation artistique et culturelle**

L'adjointe de direction, Responsable administrative et financière a en charge la supervision administrative et le management direct des équipes accueil-administration, technique, et entretien.





# IV. UN RESEAU, DES RHIZOMES

A. Des partenariats

B. Inscrire son action dans des réseaux



## IV. UN RESEAU, DES RHIZOMES

### A. Des partenariats

Certains partenaires, acteurs incontournables du territoire, identifiables par leur rayonnement et leurs missions, peuvent être qualifiés de **stratégiques**. Les partenariats menés avec ces acteurs vont permettre d'amplifier le rayonnement et l'action du Patio des arts du Grand Narbonne dans **une complémentarité de moyens et de résultats**.

#### 1. Les partenaires stratégiques

La **définition de ces partenariats stratégiques** se formalise dans des conventions par projet, ou, de manière plus structurante, dans des conventions cadres qui permettent le partage de valeurs et d'objectifs communs sur un temps long. Ces conventions intègrent également la méthodologie et la planification de l'évaluation du partenariat, nécessaire pour ajuster, le modifier et en rendre compte aux diverses tutelles de chaque partenaire.

Sur le territoire du Grand Narbonne, le Patio des arts a pu conventionner avec plusieurs partenaires stratégiques :

=> **Avec T+C, Scène Nationale du Grand Narbonne :**

Sur le rapport à la création et la médiation autour de la programmation de la scène nationale via le dispositif « d'école du spectateur »

=> **Avec le musée régional NarboVia :**

Dans le cadre de son projet culturel et scientifique

=> **Avec la médiathèque du Grand Narbonne :**

Autour d'actions et de programmations croisées

=> **Avec la Médiathèque du Grand Narbonne, le Festival la Tempora, T+C Scène Nationale**

Pour une complémentarité de diffusion sur le territoire, dans une logique de « diffusion culturelle de proximité »

#### 2. Les partenaires opérationnels

Au-delà des partenariats stratégiques évoqués précédemment, le Patio des arts du Grand Narbonne tisse des liens avec de multiples acteurs de son territoire, autant d'occasions de déployer ses actions d'éducation artistique ou de diffusion auprès de différents publics, que ce soit au sein de ses bâtiments ou sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

## Partenariats réguliers et/ou en cours (liste non-exhaustive)

### => **Partenariats avec le tissu médico-social :**

- Avec l'hôpital de jour de Narbonne pour l'accueil au sein du Patio des arts d'un atelier théâtre à destination d'un public adolescent en situation de handicap,
- Avec l'Institut Médico Educatif Louis Signoles pour l'accueil et l'animation d'un atelier d'éveil musical à destination d'enfants en situation de handicap
- Avec l'Institut Médico Educatif Les Hirondelles pour l'accueil au sein de groupes dédiés mais également en inclusion au sein d'ateliers d'arts plastiques.

### => **Partenariats avec des acteurs socio-culturels :**

- Avec la MJC de Narbonne à l'occasion du festival de danse amateur de Narbonne
- Avec le Hangar Musical (studio de répétition de la ville de Narbonne) pour l'accompagnement artistiques de groupes de musiques actuelles

### => **Partenariats avec le secteur culturel associatif**

- Avec le Festival National de Théâtre Amateur, pour la réalisation de lectures par le pôle théâtre : « un jour, un auteur ».
- Avec l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Narbonne, pour la réalisation et la production de concerts partagés mêlant les effectifs

## **3. L'Éducation Nationale, un partenaire privilégié**

### *a) Les écoles élémentaires*

La structuration d'une méthodologie avec les services de l'inspection de l'éducation nationale des circonscriptions Narbonne 1 et Narbonne 2 couvrant le territoire du Grand Narbonne a permis depuis 2020 une réelle montée en puissance du déploiement des actions en direction des écoles du 1<sup>er</sup> degré, ainsi qu'une approche partagée sur l'évaluation et l'adaptation constante des dispositifs proposés.

Dernière avancée, le Patio des arts intègre désormais une séquence de « formation de formateurs » à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré concernés par les projets, afin de donner les outils nécessaires à la coréalisation des projets artistiques et placer ainsi l'équipe du Patio des arts en réel relais de compétences.

25 enseignants artistiques du Patio des arts accompagnent chaque semaine les classes des écoles du Grand Narbonne dans **la réalisation de projets artistiques (musique et arts plastiques)** portés par les professeurs des écoles et animent des dispositifs au long-cours comme **les orchestres à l'école**.

## **EN QUELQUES CHIFFRES (SAISON 2022-2023) :**

- 1568 heures ont été déployées pour développer et poursuivre les dispositifs d'orchestres à l'école, orchestre au collège, orchestres découverte qui ont touché directement 229 élèves,
- 261 heures ont été déployées sur les projets d'interventions en milieu scolaire en arts plastiques et/ou musique, bénéficiant à 655 enfants issus de 27 classes,
- 15 écoles élémentaires sur le territoire du Grand Narbonne ont accueilli les intervenants du Patio des Arts.

*b) Les collèges*

La présence du Patio des arts dans les collèges du Grand Narbonne s'effectue grâce au déploiement de plusieurs dispositifs sur l'ensemble du territoire :

- **Classes à Horaires Aménagées Musique**, au collège Victor Hugo de Narbonne.

En 2023-2024, 109 collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> se partagent entre le collège et le Patio des arts. Ce dispositif existe depuis 2012.

- **Classes à Horaires Aménagées Théâtre**, collège La Nadière de Port-la-Nouvelle

En 2023-2024, 48 collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ont une pratique du théâtre intégrée dans leur emploi du temps, en complémentarité avec l'enseignement général. Ce dispositif existe depuis la rentrée 2019.

- **Orchestre au Collège Musiques Actuelles**, au collège de Sigean.

Depuis 3 ans, une classe du collège de Sigean vit au rythme de de l'apprentissage du collectif, en collectif.

- **Ateliers d'initiation au théâtre** : sur des temps dédiés, en lien avec un des enseignants du collège, ces ateliers permettent de faire découvrir et de sensibiliser à la pratique du théâtre : au sein des collèges Cité, Georges Brassens, ou encore Victor Hugo de Narbonne.

*c) Les lycées*

Même si elle est plus discrète, ou en tout cas moins importante en volume horaire, plusieurs actions menés en partenariat avec les lycées de Narbonne permettent un lien régulier entre le Patio de arts et ces établissements.

- Ateliers théâtre, au Lycée Professionnel Louise Michel

- Découverte de la voix, au Lycée Général Louis Michel

- Atelier de préparation au Grand Oral



## B. Inscrire son action dans les réseaux

Le Patio des arts se doit également d'inscrire son action dans différents réseaux, où il **sera successivement tête de réseau, acteur impliqué, contributeur**, concourant ainsi à un rayonnement de son action sur son territoire, à l'échelon régional, national et international. « Affirmer le rayonnement de la politique culturelle » est le troisième axe du projet de politique culturelle du Grand Narbonne que le Patio des arts décline selon trois axes principaux :

### 1. Le Réseau des conservatoires classés d'Occitanie

Réunie 2 fois par an à l'initiative de la DRAC Occitanie, cette réunion des dix-neuf conservatoires classés d'Occitanie (CRC/I, CRD, CRR) permet d'aborder et d'échanger sur des questions de fond portés par le ministère via la DRAC Occitanie.

A l'échelle d'une région comme l'Occitanie, les réalités de territoires sont multiples et différentes pour ces établissements de tailles différentes mais qui trouvent chacun dans ce réseau et ces rencontres l'occasion d'un échange de pratiques et de réflexions sur des sujets collectifs.

### 2. Le Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires

Depuis 2015, renouvelée en 2019, une convention de partenariat ayant pour objet principal « l'organisation en réseau d'établissements de la délivrance des Diplômes d'Etudes Musicales, Chorégraphiques et Théâtrales (DEM, DEC et DET) » lie les conservatoires de la commune de Nîmes, des communautés d'agglomération d'Alès, de Béziers-Méditerranée, de Carcassonne Agglo, du Grand-Narbonne et de la Communauté Urbaine Perpignan-Méditerranée-Métropole.

Cette convention a été refondée et renouvelée en 2023 pour une durée de cinq ans en intégrant le CRR de Montpellier Méditerranée Métropole et le CRI d'Alès (jusqu'à là lié au réseau par convention interne avec Nîmes).

C'est donc fort d'un réseau de sept conservatoires couvrant toute la façade méditerranéenne que les signataires ont souhaité se réengager et réaffirmer les valeurs et objectifs communs suivants :

- => **Impulser**, sur le territoire régional de l'arc méditerranéen, une dynamique fédératrice et cohérente des politiques d'enseignement artistique et d'action culturelle (concert, spectacle, résidence d'artiste...),
- => **Valoriser et déployer** plus avant le rayonnement de chaque établissement - et de sa collectivité ou EPCI de rattachement - par l'attractivité du Réseau Occitanie Méditerranée (ROM),
- => **S'inscrire ainsi dans la continuité d'un agrément** des cinq conservatoires du Réseau Occitanie Méditerranée, obtenu en 2020 pour assurer une Préparation à l'Entrée dans les établissements d'Enseignement Supérieur de la création artistique et pour permettre aux étudiants de fonder un projet d'orientation professionnelle au sein de leur conservatoire de rattachement,
- => **Offrir aux jeunes de nos territoires un bassin de formation accessible et performant** - en qualité et en émulation - de par la force de complémentarité et d'harmonisation des formations entre les établissements signataires,

- => **Favoriser l'égalité d'accès** des élèves en Cycle Préparatoire au Diplôme National (CP-DN) et des étudiants des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CP-ES) du réseau aux contenus de formation préprofessionnelle, particulièrement pour ceux issus de milieux sociaux et géographiques éloignés de ces pratiques artistiques,
- => **Renforcer et optimiser l'action de chaque établissement** par des mutualisations de moyens et de compétences, et par une coopération entre conservatoires dans les domaines pédagogique, administratif, artistique ou de formation professionnelle.

### 3. Les réseaux professionnels

Il est nécessaire d'inscrire l'action du Patio des arts et d'identifier son projet au sein de réseaux professionnels qu'ils soient régionaux ou nationaux.

Contribuer à la réflexion et à l'échange de pratiques, échanger régulièrement sur des thématiques d'actualité permet d'actualiser des connaissances techniques qui vont concourir à la gestion quotidienne de l'établissement mais également confronter des pratiques et une culture professionnelle à l'évolution constante de l'enseignement artistique.

A ce jour, via sa direction, le Patio des arts est présent, actif et identifié au sein de plusieurs réseaux professionnels :

- Membre pro-actif de l'association professionnelle **Conservatoires de France** (membre du Conseil d'administration)
- Adhérent de l'**Association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales**,
- Membre d'**Occijazz** - réseau jazz et musiques improvisées en Occitanie,
- Membre du bureau (vice-président) de l'**agence départementale Arts Vivants 11**.



# V. DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES

A. Analyser l'existant au regard d'un contexte

B. Mise en œuvre et évaluation



## V. DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES

### A. Analyser l'existant au regard d'un contexte

#### 1. Une adéquation entre offre proposée et les besoins du territoire ?

Le Patio des arts du Grand Narbonne, classé Conservatoire à Rayonnement Départemental est l'un des trois équipements culturels du département de l'Aude labellisé par l'Etat, avec le CRD de Carcassonne-Agglomération et Théâtre + Cinéma, Scène Nationale du Grand Narbonne.

**Il capte l'essentiel des élèves sur son territoire de référence**, sans pour autant concurrencer l'offre publique d'enseignement artistique proposée par les autres communes les plus importantes de l'EPCI Grand Narbonne, à savoir l'école municipale de Coursan, de Gruissan et celle de Leucate.

Au regard de la faible offre existante (en volume) sur un territoire rural dont la ville centre concentre la moitié des habitants de l'Agglomération du Grand Narbonne, elle-même représentant quasiment 40% des habitants du département de l'Aude, **l'offre du Patio des arts du Grand Narbonne apparait être sinon vitale, pour le moins nécessaire et indispensable pour l'accès à la culture par l'enseignement artistique sur son territoire, répondant ainsi à un évident besoin de service public.**

#### 2. Une adéquation entre les missions et les moyens ?

**L'objectif du classement CRD obtenu en 2014 a été un levier important** pour le développement de l'établissement notamment en termes de ressources humaines. Son évolution structurelle en 2020-2021 (fusion avec l'Ecole d'Arts Plastiques) a permis de consolider sa place et son rôle sur son territoire et de conforter les moyens attribués.

Les épisodes successifs de rénovation du bâtiment et l'investissement inscrit dans un plan pluriannuel font aujourd'hui **du Patio des arts du Grand Narbonne un établissement très correctement doté** et soutenu sur un temps long par son établissement public de coopération intercommunale de référence.

Alors qu'il a très certainement atteint son niveau d'inscriptions (1450 inscrits en 2023) le plus haut en rapport avec sa capacité d'enseignement hebdomadaire (850 heures hebdo) et ses capacités d'accueil, **les besoins du Patio des arts sont aujourd'hui plutôt à identifier du côté de la mise en œuvre de son action culturelle (ingénierie et production) ainsi que sur le déploiement de sa diffusion dans des salles équipées de jauge moyenne, outils de diffusion manquant globalement sur le territoire.**

### 3. Questionner les enjeux des partenariats territoriaux ?

Les partenariats menés avec les principaux équipements culturels structurants du territoire ne sont aujourd'hui certainement pas à remettre en question mais plutôt à **approfondir et à pérenniser** tant ils permettent le déploiement de l'action du Patio des arts en complémentarité de missions et de moyens notamment avec T+C Scène Nationale ou encore le musée NarboVia.

C'est aussi le cas avec les différentes associations partenaires du Patio des arts avec lesquelles il sera nécessaire **d'envisager une continuité** afin d'inscrire sur un temps long la ou les actions menées.

S'il rayonne aujourd'hui réellement sur son territoire, **le Patio des arts doit aujourd'hui s'engager dans la mise en réseau des établissements d'enseignement artistique à l'échelle du Grand Narbonne et au-delà** afin d'assumer pleinement son rôle d'établissement ressource, que ce soit dans le cadre du déploiement du projet de politique culturelle du Grand Narbonne ou dans celui d'un nouveau schéma départemental à venir.

## 4. S'appuyer sur des axes politiques

### a) Le projet « Grand Narbonne 2030 »

Le projet « **Grand Narbonne 2030** » s'inscrit dans une vision collective menée par les élus communautaires et appuyée par les membres du Conseil de Développement (CODEV) commun au Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et au Grand Narbonne.

Les orientations définies par les élus communautaires constituent un cadre aux futures politiques publiques. Les interventions prioritaires définissent le territoire du Grand Narbonne selon les cinq orientations suivantes :

#### => Territoire de CROISSANCE VERTE, TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

La croissance verte est un enjeu majeur pour le territoire. En travaillant avec son partenaire le Parc naturel régional, le Grand Narbonne, territoire d'excellence pour la croissance verte, a pour ambition de devenir, à l'horizon 2030, une vitrine d'expérimentation de la transition énergétique et environnementale.

#### => Territoire de CONVERGENCE DES MOBILITÉS

Le projet « Grand Narbonne 2030 » vise à revoir l'organisation des mobilités et plus particulièrement de la gare centre de Narbonne, en lien avec la Ville de Narbonne. Cette future éco-gare doit devenir un outil de développement et un centre de convergence régionale.

#### => Territoire D'INNOVATION ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOIS

Le projet « Grand Narbonne 2030 » vise à renforcer le tissu économique local par le biais de plusieurs axes de développement.

#### => Territoire d'une NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

La stratégie touristique communautaire est déclinée en six pôles d'offres touristiques complémentaires et à forte valeur ajoutée : œnotourisme et gastronomie, écotourisme, tourisme de savoir-faire, tourisme culturel et patrimonial, croissance et tourisme bleu, tourisme actif.

#### => Territoire D'ACCUEIL ET DE CULTURE

Le projet « Grand Narbonne 2030 » va renforcer les actions locales pour continuer à être un territoire d'accueil et de bien-vivre ensemble : construire un destin commun par l'accueil des nouvelles populations, la gestion de l'eau comme capital unique, la solidarité dans les quartiers, le sport et la culture. Compétentes en matière d'urbanisme, les communes constituent des acteurs déterminants pour l'organisation de cet accueil.

La culture joue un rôle capital dans le développement local et représente une composante essentielle du cadre de vie, une source de revenus liée au tourisme, ainsi qu'un levier de créativité pour la production de biens et services nouveaux

*b) Le projet culturel du Grand Narbonne*

**Le projet d'orientation communautaire confirme l'engagement du Grand Narbonne à faire de son projet culturel un véritable moteur de l'épanouissement des citoyens, du rayonnement et de l'attractivité de l'agglomération**

L'objectif de la politique communautaire de développement culturel est de favoriser l'épanouissement des personnes et de contribuer à la dynamisation de l'agglomération pensée comme un territoire attractif, économiquement viable et agréable à vivre. Ce territoire est ouvert sur l'extérieur, capable de mettre en synergie des objectifs de rayonnement, de solidarité et d'équilibre territorial en mobilisant les ressources et les dynamiques propres aux domaines artistiques et culturels. Il s'appuie sur trois axes principaux de développement :

- => Soutenir l'effervescence culturelle à l'échelle du territoire
- => Promouvoir des dynamiques d'appropriation d'hier et d'aujourd'hui, faire de la culture un lien entre les individus,
- => Rendre attractif le territoire de demain.

Il en ressort trois axes stratégiques majeurs qui permettent aux équipements culturels structurants du territoire de penser et de déployer leurs projets d'établissement :

### **1/ L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN OUTIL ESSENTIEL DE LA POLITIQUE CULTURELLE D'AGGLOMÉRATION**

Permettre et faciliter l'accès à l'art par la rencontre avec les œuvres, la pratique artistique et le partage de la connaissance

### **2/ INNOVATION ET CRÉATION AU COEUR DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE**

Favoriser la création, les cultures émergentes et l'accompagnement de nouveaux projets artistiques

### **3/ AFFIRMER LE RAYONNEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE**

Donner une nouvelle dimension culturelle aux équipements et manifestations qui sont des locomotives pour l'animation du territoire. Forts de leur diversité, ils sont des vecteurs d'une réelle dynamique culturelle.

*c) Un nouveau Schéma Départemental à venir*

Le préambule du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (B.O Hors-Série de septembre 2023) retrace l'historique de l'évolution des différentes lois et textes cadres qui organisent et partagent les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales en matière d'enseignement artistique. Il précise notamment le rôle et la place du Département dans l'approche de l'enseignement artistique sur un territoire.

*« Le présent Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) s'appuie sur l'observation du réseau des conservatoires classés et prend en compte les évolutions intervenues depuis la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.*

*.../...*

*Plus largement, l'échelon départemental a été désigné par la loi de 2004 comme pertinent pour l'organisation de l'enseignement et des pratiques artistiques via l'élaboration et la mise en œuvre de schémas départementaux des enseignements artistiques. À cet égard, le schéma national d'orientation pédagogique détermine un référentiel dont les collectivités peuvent s'inspirer pour animer l'ensemble des structures qui concourent aux enseignements artistiques sur leur territoire et pour concevoir les documents programmatiques organisant le maillage plus fin de structures non classées. »*

Concernant le département de l'Aude, le Conseil Départemental adopte son premier **Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques** en 2007. Un deuxième schéma est adopté en 2014 après un long travail de concertation. Il est reconduit quasiment en l'état pour la période 2020-2024 en affirmant deux axes forts :

- => La formation et l'accessibilité,
- => L'intégration des pratiques amateurs.

Un pré-diagnostic territorial du SDDEAA a été réalisé en 2023 par les services du Département, renforcé fin 2023 par un bilan établi sur la base d'un questionnaire adressé à l'ensemble des structures d'enseignement artistique de l'Aude.

Sur cette base, un **comité technique** a été constitué afin de coconstruire le nouveau schéma départemental. Comme établissement structurant classé par l'état, le Patio des arts du Grand Narbonne est membre de ce comité technique et prendra toute sa place et ses responsabilités **pour contribuer à l'écriture d'un nouveau schéma dont il est, à l'échelle du département de l'Aude, l'un des deux établissements relais et structurants**, avec le CRD de Carcassonne- Agglomération.



## 5. Les ressources et moyens

### *a) Une organisation vivante*

**Toute organisation est vivante.** Les équipes nécessitent d'être réorganisées régulièrement tant dans leurs organigrammes que dans leurs missions afin de tenir compte des mouvements de personnels, des évolutions personnelles, des accompagnements de carrières, etc. Adapter l'organigramme aux évolutions de la structure, c'est mettre en place des leviers managériaux essentiels au bon fonctionnement de l'établissement.

**La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** est travaillée en lien étroit avec la Direction des Ressources Humaines. Il s'agit, par une vision globale et prospective tenant compte des effectifs en poste et du projet de l'établissement, d'anticiper les mouvements de personnels (départs en retraite, créations de poste, avancement de grades, promotion interne) et par la même, d'ajuster la masse salariale de l'établissement. Cette vision pluriannuelle est reprecisée chaque année.

**L'âge moyen de l'équipe pédagogique est aujourd'hui de 48 ans** et les prochaines années verront le départ en retraite de 5 à 6 enseignants qui ont contribué depuis trente ans à l'évolution de la structure. Ce sera à chaque fois l'occasion de questionner le profil de poste afin d'effectuer des recrutements en phase avec l'évolution du projet et de l'établissement.

### *b) Les locaux*

**Le Patio des arts ne dispose aujourd'hui pas d'un espace scénique suffisamment grand** et équipé pour travailler et diffuser certaines formes de spectacles et pour permettre une diffusion optimale des différents projets artistiques et pédagogiques.

Le Grand Narbonne a engagé des démarches pour évaluer la faisabilité de l'acquisition de « l'Espace Léo », théâtre gradiné de 137 places au plateau conséquent (10x6 m) dépendant du Club Léo Lagrange, association affiliée au Mouvement d'éducation populaire et de loisirs Léo Lagrange.

L'acquisition de cette salle par l'agglomération et sa gestion par le pôle développement culturel permettrait **de désengorger l'auditorium du Patio des arts qui est aujourd'hui saturé de propositions** issues de notre activité quotidienne.

Le projet serait de pouvoir utiliser cet espace scénique pour permettre la continuité de l'activité du Patio des arts pour ce qui concerne l'action culturelle et les projets pédagogiques structurants :

- Organisation de stages,
- Travail avec des compagnies de danse pour le pôle théâtre,
- Accueil d'artistes en résidence,
- Organisation de moments de diffusion.

## 6. Des responsabilités

Il est de la responsabilité du Patio des arts d'être attentif aux évolutions de la société. Comme établissement d'enseignement, sa responsabilité éducative est évidente dans l'anticipation et dans l'accompagnement de ces évolutions.

### *a) Promouvoir l'égalité femme homme*

La responsabilité sociale du Patio des arts est de promouvoir l'égalité femme / homme et d'inscrire son action dans le cadre de la convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.

En agissant à la fois auprès des équipes, des parents et des élèves, l'objectif du Patio des arts est de déconstruire **les stéréotypes** qui se mettent en place **dès le plus jeune âge** et influent sur la manière dont les garçons et les filles construisent au fil des ans leur identité et leur parcours artistique.

Cet engagement repose sur plusieurs axes d'intervention qui seront travaillés avec la Direction des Ressources Humaines du Grand Narbonne et avec les équipes du Patio des arts :

- La formation de l'ensemble des personnels,
- La transmission d'une culture de l'égalité et du respect mutuel,
- La lutte contre les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles,
- Le soucis permanent d'une orientation favorisant la mixité des parcours.

### *b) Garantir l'accessibilité et l'inclusion*

**La question de l'accessibilité habite la démarche et le projet du Patio des arts** et est à entendre dans son acception la plus large : de l'accessibilité physique des bâtiments à la compréhension pour tous de l'offre proposée, de l'accessibilité tarifaire, jusqu'à la question de l'inclusion.

**Cette question de l'inclusion** doit être au cœur de l'ensemble des actions d'orientation et de scolarité mises en œuvre par le Patio des arts afin qu'aucun frein ne puisse empêcher l'accès à l'apprentissage et à la pratique artistique.

Cette appréhension nouvelle des parcours modulaires, personnalisés et spécifiques doit **questionner en permanence notre projet pédagogique et remettre en question positivement les pratiques professionnelles** mises en œuvre dans l'enseignement artistique.

### c) S'inscrire dans une démarche de développement durable

C'est bien aujourd'hui **la responsabilité d'une organisation que d'évaluer les impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement** par un comportement éthique, en plaçant l'humain et son écosystème au cœur de son action.

S'inscrire dans une démarche de développement durable c'est en premier lieu mettre en place des actions quotidiennes qui s'appliquent à tous indifféremment :

- Suppression des bouteilles en plastiques,
- Tri des déchets,
- Limitation de l'usage du papier et mise en place une organisation permettant son tri et son recyclage,
- Partage de bonnes pratiques relatives à l'usage des messageries afin de limiter notre participation à la pollution numérique,
- Engagement dans une démarche d'achat responsable, en privilégiant les fournisseurs proposant du matériel et des instruments potentiellement reconditionnés.

Au-delà de ces aspects matériels importants, c'est également **considérer que la pratique artistique et l'organisation de son enseignement relèvent pleinement d'une démarche de développement durable et d'économie circulaire** de par l'indiscutable responsabilité éducative de l'établissement.

## 7. Mettre en œuvre de nouveaux partenariats

Le travail de diagnostic nécessaire à l'écriture de ce nouveau projet d'établissement du Patio des arts à permis de dégager de nouveaux axes de développement et de partenariats à mettre en place dans les années à venir :

=> **La nécessité de structurer un réseau Est-Audois de l'enseignement artistique** afin d'affirmer le rôle structurant et ressource du Patio des arts sur son territoire. Ce travail devra passer par la réalisation d'un état des lieux exhaustif, d'un diagnostic de territoire fin et précis et de préconisations pour la structuration de ce réseau, en associant les écoles municipales de Coursan, Gruissan et Leucate,

=> **Créer des liens avec les établissements d'enseignement supérieur présents à Narbonne**, et notamment l'antenne de Narbonne de *l'Université Perpignan Via Domitia*, que ce soit par l'entrée « vie de l'étudiant » mais également par l'apport contributif d'une plus-value du Patio des arts dans le contenu de certaines formations supérieures dispensées à Narbonne,

=> **Faire vivre les outils de formalisation des partenariats existants**, en reprenant et en faisant vivre le contenu des conventions cadres qui structurent les relations avec le musée Narbovia ou avec T+C, Scène Nationale du Grand Narbonne dans le cadre de « l'école du spectateur ».

## B. Mise en œuvre et évaluation

### 1. Les différentes étapes de la mise en œuvre

STRATEGIQUES	OPÉRATIONNELS	ECHEANCES
<b>Axe 1 : L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE COMME SOCLE DU PROJET</b>		
1. Des dispositifs d'orchestres à l'école déployés sur le territoire	<p><b>1. Travailler à la création d'un nouveau dispositif d'orchestre au collège</b>, idéalement en partenariat avec un établissement hors ville centre,</p> <p><b>2. Évaluer les dispositifs existants</b>, leur assurer un (re) déploiement harmonieux sur le territoire de l'agglomération,</p> <p><b>3. Développer ces dispositifs dans des quartiers cibles</b> (QPV - Quartiers Politique de la Ville) en partenariat avec les structures de quartier.</p>	<p>Rentrée 2024</p> <p>2024, puis par année en fonction des dispositifs</p> <p>2024, puis 2026, puis 2028.</p>
2. Une offre thématique d'intervention en milieu scolaire	<p><b>1 Développer l'offre d'interventions théâtre</b> dans les établissements du second degré (collèges et lycées),</p> <p><b>2. Développer l'offre d'interventions artistiques pluridisciplinaires</b> (musique/arts plastiques notamment)</p> <p><b>3. Finaliser l'état des lieux et le diagnostic de territoire</b> sur les interventions en milieu scolaire existantes (hors interventions du Patio des arts) afin d'agir en complémentarité et en plus-value sur certains secteurs géographiques de l'agglomération.</p>	<p>Rentrée 2024</p> <p>Rentrée 2024</p> <p>2024 - 2025</p>
3. Des parcours construits en complémentarité avec les établissements culturels du territoire	<p><b>1. Formaliser des parcours artistiques en complémentarité</b> avec les partenaires structurants du territoire (notamment Médiathèque, Musée Narbo Via, Micro Folie du Grand Narbonne),</p> <p><b>2. Participer à la structuration de la généralisation</b> de l'Education Artistique et Culturelle sur le territoire du Grand Narbonne.</p>	<p>2024- 2025</p> <p>2024 - 2028</p>
4. Permettre l'EAC « sur tous les temps de la vie »	<p><b>1. Identifier et valoriser les actions d'EAC sur tous les temps de la vie</b> menées, les intégrer dans l'offre proposée,</p> <p><b>2. Développer l'offre d'EAC sur le temps extra-scolaire</b> à destination d'un tout public non-inscrit au Patio des arts.</p>	<p>2025</p> <p>2025-2027</p>

STRATEGIQUES	OPÉRATIONNELS	ECHEANCES
<b>Axe 2 : INNOVATION PEDAGOGIQUE ET CREATION ARTISTIQUE</b>		
1. Une approche globale et collective de l'enseignement	<p>1. Finaliser et évaluer le dispositif « Gruppetto » au bout d'un premier cycle complet,</p> <p>2. Evaluer et envisager le <b>prolongement des dispositifs de « Pépinières »</b>,</p> <p>3. Refonder le <b>projet d'enseignement du théâtre</b>, en diversifiant les apports.</p>	<p>Rentrée 2024</p> <p>Rentrée 2025</p> <p>2024-2026</p>
2. Des parcours pédagogiques croisés et pluridisciplinaires	<p>1. <b>Elargir et formaliser une offre de parcours pluridisciplinaires</b> au-delà du cycle d'éveil/initiation,</p> <p>2. Construire le <b>contenu du parcours études arts plastiques</b>,</p> <p>3. <b>Valoriser la réalisation autonome d'un projet artistique personnel</b> comme validation de fin de parcours de formation initiale.</p>	<p>Rentrée 2024 puis 2025 puis 2026</p> <p>2024</p> <p>2024-2025</p>
3. « Parcours études » et préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur	<p>1. <b>Développer la mission de référent handicap</b>, mettre en œuvre des parcours adaptés et personnalisés,</p> <p>2. Ecrire et mettre un œuvre <b>un projet pédagogique d'enseignement des arts plastiques</b></p> <p>3. Organiser la maquette pédagogique du <b>cycle menant au Diplôme National</b>, mettre en œuvre le Diplôme National en musique et en théâtre en s'appuyant sur le Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires.</p>	<p>Rentrée 2024, puis 2025 puis 2026</p> <p>2025-2027</p> <p>2024-2025</p>
4. Une résidence artistique permanente : des enseignants-artistiques acteurs du projet de l'établissement	<p>1. <b>Produire nos propres créations</b>, en partenariat et en réseau en agissant dans une complémentarité de diffusion sur le territoire,</p> <p>2. Donner la possibilité à l'équipe pédagogique de <b>réinvestir ses compétences artistiques au service du projet pédagogique</b>,</p> <p>3. Se positionner comme un véritable <b>outil de création au service des amateurs et des professionnels</b>.</p>	<p>2024-2030</p>

STRATEGIQUES	OPÉRATIONNELS	ECHEANCES
<b>Axe 3 : UN (TIERS) LIEU DE VIE, VECTEUR DE LIEN SOCIAL, EPICENTRE D'UN RAYONNEMENT CULTUREL LOCAL ET REGIONAL.</b>		
1. Une saison de concerts, spectacles et expositions a la rencontre du territoire	<p><b>1. Proposer une saison artistique</b> en s'appuyant sur les projets des enseignants-artistiques et sur les projets pédagogiques structurants,</p> <p><b>2. Diversifier l'offre de cette saison par une programmation artistique à destination de différents publics</b> (représentations scolaires, tout public familial, public empêchés),</p> <p><b>3. Valoriser la saison par une diffusion sur le territoire en partenariat avec les communes et en complémentarité</b> avec l'offre des équipements du Grand Narbonne (festival la Tempora, Théâtre + Cinéma scène nationale).</p>	2024-2030
2. Un pôle ressource pour son territoire	<p><b>1. Création d'un centre de documentation</b> pour la gestion du fonds documentaire du Patio des art (musique, théâtre et arts plastiques)</p> <p><b>2. Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic de l'enseignement musical est-Audois</b>, vers la création d'un réseau identifié (projets partagés, échanges de pratiques, formation)</p> <p><b>3. Participation pro-active à la définition des nouvelles orientations</b> du schéma départemental des enseignements artistiques de l'Aude</p>	2024-2026 2025-2027 2024
3. Un bâtiment emblématique, patrimoine historique de la ville-centre	<p><b>1. Mener à son terme le chantier de rénovation des façades du bâtiment</b>, pour un rayonnement et une dimension touristique de l'équipement plus importante,</p> <p><b>2. Permettre la réalisation d'une fresque artistique</b> par l'artiste Clara LANGELEZ sur l'une façade donnant sur le quai,</p> <p><b>3. Continuer le processus d'entretien du bâtiment</b> en rénovant progressivement les salles de cours (peintures, sols, équipement informatique).</p>	2024 2024 2024-2030
4. La Muse, une antenne active, relais de l'action du Patio des arts sur le territoire	<p><b>1. Pérenniser une offre d'éducation artistique et culturelle sur cette partie du Minervois</b> (redéploiement de l'orchestre à l'école de Pouzols-Minervois, interventions en milieu scolaire sur ce territoire),</p> <p><b>2. Créer un lien avec le collège de Saint Nazaire d'Aude</b> afin de toucher le public adolescent de ce secteur géographique .</p>	2024-2026 2025-2027

## 2. S'appuyer sur les instances du Patio des arts

La vie de l'établissement est rythmée par ses différentes instances qui permettent, grâce une organisation régulière à intervalles réguliers, de donner le tempo d'écriture et de réalisation des projets.

### *a) Le conseil d'orientation*

**Instance régulatrice du processus d'évaluation**, le conseil d'orientation se réunit deux fois par an (janvier et mai). Il réunit l'ensemble des enseignants concernés par un élève avec comme objectif de croiser les regards sur sa progression et d'identifier les processus de remédiation nécessaires à la poursuite de sa scolarité.

Le rôle du conseil d'orientation, présidé par un membre de l'équipe de direction est également d'entériner les décisions de passage entre chaque cycle et de valider pour chaque élève l'obtention des différents diplômes en analysant les résultats des évaluations certificatives (examens), formatives (lors de projets) au regard de leur parcours au sein de l'établissement.

### *b) Le conseil pédagogique*

Afin que cette instance soit portée et investie par le plus grand nombre d'enseignants, le conseil pédagogique du Patio des arts est composé à la fois de référents des départements (approche « organologique »), mais aussi des coordinateurs ou acteurs de dispositifs pédagogiques ainsi que des porteurs ou participants à des projets structurants. Ainsi, chaque enseignant est représenté au sein du conseil pédagogique soit par le prisme du département, soit par le prisme des dispositifs pédagogiques, soit par le prisme des projets.

Un renouvellement annuel par tiers permet une implication et une motivation renouvelée.

Le conseil pédagogique a vocation à accompagner et à anticiper l'activité de l'établissement. Il se réunit 4 à 5 fois dans l'année.

Des groupes de travail thématiques sont organisés et sont accessibles à toute personne de l'équipe. Ils ont vocation à travailler sur les chantiers structurants et sujets à l'ordre du jour du conseil pédagogique. Ils rendent compte de leurs travaux au conseil pédagogique.

*c) Le conseil d'établissement*

Le conseil d'établissement se réunit deux à trois fois par an à l'initiative du Président de la communauté d'agglomération et aborde les grandes orientations stratégiques et projets structurants de l'établissement.

Instance de réflexion et d'information, le Conseil d'Etablissement formule auprès de l'administration territoriale toutes propositions concernant le fonctionnement de l'établissement.

Il se compose des membres suivants :

- Du Président du Grand Narbonne ou son représentant,
- De quatre délégués du Grand Narbonne élus par le Conseil Communautaire,
- Du Président du Conseil Départemental de l'Aude, ou son représentant,
- Du Directeur Régional des Affaires Culturelles, ou son représentant,
- Du Directeur Développement Culturel,
- Du Directeur du Patio des arts,
- Du Directeur de T+C, Scène Nationale du Grand Narbonne ou son représentant,
- Des chefs d'établissement des collèges partenaires du Patio des arts sur les dispositifs de classes à horaires aménagés musique et théâtre,
- De deux représentants des professeurs élus par leurs pairs,
- D'un représentant des personnels administratifs et techniques élus par ceux-ci,
- De deux représentants des parents d'élèves élus par ceux-ci,
- De deux représentants des élèves élus par ceux-ci parmi les élèves âgés d'au moins 14 ans.

### 3. Des outils d'implication et de suivi des élèves

*a) La création d'un conseil des élèves*

Les élèves sont au centre des préoccupations de nos questionnements, de la fabrication des parcours, de leur modularité, de la conception et la réalisation des projets. Pour autant, comment leur donner la possibilité d'être réellement acteurs de « leur » Patio des arts ?

La création d'un **conseil des élèves** de plus de 14 ans, nouvelle instance de concertation de laquelle seront issus les représentants des élèves au conseil d'établissement, permettra une plus grande implication des premiers concernés par l'offre du Patio des arts, et une meilleure prise en compte de leurs demandes.

*b) Un observatoire du devenir des élèves*

Que sont-ils devenus ? Qu'ils se soient engagés dans une voie professionnelle ou qu'ils continuent leur pratique artistique en amateurs éclairés, **l'observatoire du devenir des élèves du Patio des arts** permettra le suivi des élèves mais aussi l'évaluation de la portée et de la réussite de la mise en œuvre du projet d'établissement, tout en gardant le contact et en continuant d'écrire l'histoire du Patio des arts avec ceux qui en sont les acteurs au quotidien.





# **VI. CONCLUSION PROSPECTIVE**



## VI. CONCLUSION PROSPECTIVE

Nouvelle feuille de route pour les six prochaines années, le projet d'établissement 2024-2030 du Patio des arts est **le fruit d'une histoire et le résultat d'un long processus de concertation** dont l'objectif était de travailler le fond et le sens donné à l'enseignement artistique dans son rapport étroit, concret et parfois insaisissable avec un territoire.

Des axes stratégiques et des objectifs opérationnels structurent ce projet. Ils **indiquent un sens, une direction et laissent toute la place à la nécessaire créativité des équipes qui s'en empareront**, mais également aux imprévus, aux accidents de parcours qui réorienteront en permanence ce projet pour qu'il reste en permanence en phase avec les publics et le territoire du Grand Narbonne.

Constitutive du processus pédagogique, et donc au cœur de l'activité du Patio des arts, l'évaluation doit être également constitutive de ce projet. **Organisme vivant, le Patio des arts doit savoir rester à l'écoute de son environnement et de son territoire** pour réagir sans attendre, s'adapter, s'ajuster, se réorienter, saisir des opportunités.

Associé à l'horizon Grand Narbonne 2030, ce projet d'établissement devra également être évalué, questionné et potentiellement adapté à une nouvelle dynamique et à un nouveau projet politique pour le territoire en 2026.


Sens donné, valeurs partagées, les axes du projet d'établissement 2024-2030 permettent indéniablement de faire du Patio des art **un établissement en phase avec les enjeux de l'enseignement artistique d'aujourd'hui, une résidence artistique permanente, tiers-lieu de vie, vecteur de lien social et épicerie d'un rayonnement local et régional**, le confortant ainsi dans son rôle d'équipement culturel structurant pour son territoire.



# ANNEXES

Règlement des études, adoptés par le conseil pédagogique du 29 janvier 2024

Règlement intérieur à destination des usagers, adopté par le conseil d'établissement du  
27 novembre 2023





**LE PATIO DES ARTS DU GRAND NARBONNE**  
**Conservatoire à rayonnement départemental**  
1, rue de l'étoile – 11100 NARBONNE  
Tél : 04 68 58 10 80  
Mail : [lepatiodesarts@legrandnarbonne.com](mailto:lepatiodesarts@legrandnarbonne.com)